37e ANNEE (4e SÉRIE) N° 10 11 MARS 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ **15 francs à l'Édition complète.** / **10 — à l'Édition partielle.**

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Claude Bernard : éducation et débuts. — II. Son œuvre scientifique. — III. Sa pensée religieuse. — IV. Sa mort. — V. Médecins dits matérialistes : Broussais et Rostan. — VI. Médecins chrétiens : Laënnec, Bayle, Dupuytren, Récamier, Cruveilhier. — VII. Boissarie. — VIII. La publication, en 1891, de *Lourdes, Histoire médicale.* — IX. Sur la mort de Littré. — X. Médecins du temps de Charcot. — XI. L'abbé Huvelin.

I. — On a célébré, l'hiver qui précéda la guerre, au Collège de France, en présence du chef de l'Etat, le centenaire de la naissance de Claude Bernard [1]. On a célébré en lui le savant, le père de la physiologie générale. Ce fut, de plus, un savant chrétien ; et c'est à ce titre surtout que nous avions dessein d'en parler ici, d'autant que, à l'occasion des fêtes du centenaire, on a essayé de jeter un doute sur l'authenticité de ses convictions chrétiennes, de même que déjà, au lendemain de sa mort (1878), on avait affecté de se montrer surpris et presque indigné qu'il eût reçu les derniers sacrements. Nous allons voir ce qu'il en est.

Principales dates de sa vie : né 12 juillet 1813, à St-Julien-sur-Saône, en Beaujolais ; éducation classique dans un collège religieux, à Villefranche (philosophie au collège de Thoissey, où le fit entrer l'abbé Donnet, alors curé de Villefranche, le futur cardinal-archevêque de Bordeaux). Ses études terminées, stage dans une pharmacie de Lyon, au faubourg de Vaise. Ce n'est certes point par goût qu'il se donne à la pharmacie : bien plutôt il se croit la vocation littéraire. Il a la passion du théâtre, et s'échappe tous les soirs de la pharmacie pour courir aux Célestins. Il compose un vaudeville, *Rose du Rhône,* qu'il fait jouer sur une petite scène lyonnaise et qui a presque un succès, puisqu'il en retire un bénéfice de cent francs. Et c'est pour faire du théâtre qu'en 1834, à vingt-et-un ans, il prend le coche de Paris, le manuscrit d'*Arthur de Bretagne* en poche.

Arthur de Bretagne est une tragédie en cinq actes et en prose, qui ne verra jamais le jour du vivant de l'auteur. Celui-ci, à peine débarqué à Paris, soumet son œuvre à l'un des princes de la critique d'alors, à Saint-Marc-Girardin, qui lui répond : — « Faites plutôt de la médecine, vous gagnerez plus sûrement votre vie. »

Jamais conseil donné plus à propos n'eut de plus heureuses conséquences ; et quand, à plus de trente ans de là (1868), le grand savant s'en vint prendre place à l'Académie Française aux côtés de son critique de 1834, ils purent se féliciter mutuellement, l'un, d'avoir donné le conseil, l'autre, de l'avoir suivi.

Externe, puis interne (1839) à l'Hôtel-Dieu, le sort l'attache au service de Magendie, l'illustre professeur du Collège de France. Jamais le hasard n'opéra un rapprochement plus judicieux, a dit Renan. Bernard et Magendie étaient en quelque sorte créés pour se joindre, se compléter et se continuer. Si Magendie n'avait pas eu Bernard pour élève, sa gloire ne serait pas le quart de ce qu'elle est. Si Bernard n'avait pas trouvé la direction de Magendie, il est douteux qu'il eût pu surmonter les énormes difficultés matérielles que la fortune semblait avoir semées devant lui. Difficultés telles que Bernard fut un moment découragé et sur le point de rentrer en son pays natal pour y exercer la médecine, d'autant que le premier abord de Magendie lui avait été pénible, désagréable (comme il l'était pour tout le monde). Heureusement il ouvrit son âme à l'un de ses maîtres, Rayer. Celui-ci, qui avait su discerner les rares aptitudes de son élève, arrangea tout : Magendie, mieux renseigné, étudia de plus près son interne et bientôt (1841) en fit son préparateur au Collège de France [1]. C'est de

[1] 30 décembre 1913. Les fêtes avaient été retardées de six mois, le savant étant né le 12 juillet 1813. Je ne pense pas qu'il faille flairer dans ce retard (comme on a cru pouvoir l'insinuer) trace de mauvaise humeur officielle contre un savant à convictions chrétiennes : la gloire de Claude Bernard est au-dessus de préoccupations aussi mesquines et s'impose absolument à tous. — Voir travaux du Dr J.-P. Morat, *Revue de Paris,* 1er janv. 1914 ; du Dr Gérard Monod et de Mme Thyss-Monod, *Revue du Mois,* 10 février 1914. — Sur Cl. Bernard « auteur dramatique », article de M. Régis Huard dans *Mercure de France* du 15 janvier. — Notice sur la vie et les travaux de Cl. Bernard, par Ph. van Tieghem, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, séance publique annuelle du 19 décembre 1910.

[1] Magendie, l'un des plus grands noms de la science de l'anatomie animale dans la première moitié du XIXe siècle : travaux surtout sur le système nerveux, les fonctions des doubles racines des nerfs rachidiens, la sensibilité récurrente

ce jour que s'est établi entre Rayer et Bernard un lien d'amitié qui depuis ne s'est jamais relâché. Préparateur au Collège de France, Bernard y commence cette pratique de l'expérimentation dont il finira par être maître au point d'en formuler les lois, vingt-cinq ans plus tard, dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (qu'il publiera en 1865).

A trente ans (mai 1843), il donne son premier travail (sur l'anatomie et la physiologie de la corde du tympan), puis (décembre) soutient sa thèse de doctorat en médecine sur le suc gastrique et son rôle dans la nutrition. Il continue à demeurer au Quartier Latin (rue St-André-des-Arts, 5), commence ses recherches sur les fonctions du nerf spinal, sur les substances alimentaires (sucre, albumine, gélatine), sur l'influence des nerfs de la huitième paire dans les phénomènes physiques de la digestion.

Toutefois, les qualités de « bête à concours » lui font défaut. Il échoue au concours de l'agrégation des Facultés de médecine (section de chirurgie) : ce qui prouve, une fois de plus, que le concours n'est pas un mode de recrutement infaillible pour les chaires du haut enseignement. Il ne paie pas de mine ; il a l'air gauche, la parole embarrassée et timide : ses juges comme ses émules ne lui prédisent guère autre chose qu'une carrière médicale des plus modestes.

Pour comble de malheur, brouille avec Magendie. — « C'était dans un moment, écrit van Tieghem, où Magendie, qui supportait avec impatience la supériorité de Bernard, avait été jusqu'à lui interdire de travailler pour lui dans un laboratoire où rien ne devait se faire qui n'appartînt au maître. » Bernard, rebuté, essaie de fonder, avec son ami Lasègue, dans un hangar de la rue Saint-Jacques, un laboratoire privé pour l'enseignement libre et expérimental de la physiologie. Ses publications de 1846 sont signées : « M. Bernard, de Villefranche, ex-préparateur de physiologie au Collège de France, professeur particulier d'anatomie et de physiologie. » Mais les élèves sont rares, pas plus de 5 ou 6 ; l'établissement ne fait pas les frais du hangar qui l'abrite, ni des lapins qu'on y immole.

Bernard connut alors des jours très durs, presque de découragement. Rayer cette fois encore le sauve, et le réconcilie avec Magendie. Celui-ci, malade, ne vient plus que de loin en loin au Collège de France, et le charge de l'y suppléer dans sa chaire de médecine.

II. — C'était en 1847. La carrière de Claude Bernard est désormais assurée dans l'enseignement public. Il enseignera au Collège de France jusqu'à sa mort (il ne sera toutefois titulaire de chaire qu'après la mort de Magendie, en 1855 [1]), titulaire, en outre, d'une chaire de physiologie générale qui (sur la demande de Rayer) sera créée pour lui à la Sorbonne en 1854 et au Muséum en 1868, membre de l'Académie des Sciences en 1854, de l'Académie de Médecine en 1855, de l'Académie Française en 1868.

D'ailleurs, la chaire n'est pour lui que l'annexe du laboratoire : le laboratoire est son véritable domaine, le « sanctuaire de la science, » comme il l'appelle. Sanctuaire dénué de luxe : sorte de couloir humide et froid, « une cave, disent ses élèves, un terrier, une tanière, » qui, bien avant l'âge, a détruit la santé du maître : — « Son laboratoire a dévoré Bernard, » écrivait Berthelot. — « J'ai dû renoncer, disait Bernard lui-même, faute de ressources, à certaines recherches, ou les livrer à l'état d'ébauche. » Il insiste dans ses cours sur cette pénurie ; il décrit, non sans envie, les superbes installations de certains laboratoires allemands. Il y revient dans son *Rapport sur les progrès de la physiologie générale en France,* demandé par Duruy pour l'Exposition universelle de 1867.

Mais, à cette date de 1867, on ne s'intéressait pas énormément à la physiologie dans le monde officiel. On raconte que, lors précisément de cette Exposition de 1867 et du carnaval que les souverains d'Europe vinrent donner à Paris pour célébrer la prospérité jalousée de la France, un ministre étranger (allemand, dit-on) demanda à

de la racine antérieure ou motrice, fonctions des corps striés et des tubercules quadrijumeaux, traitement de certaines affections nerveuses par l'électro-puncture des nerfs, etc. ; démonstration de l'absorption par les veines ; nombreux travaux sur l'action d'une quantité de remèdes nouveaux ; etc.

Ce n'était pas un croyant. Fils d'un chirurgien de Bordeaux, et de très bonne heure orphelin de mère, il arrive à Paris en 1792, en plein grand œuvre de la régénération sociale. Il a neuf ans alors : son père, homme bon, mais incapable de laisser passer une folie sans en prendre sa part, imagine, pour doter ce fils d'une vigueur civique à la hauteur des principes nouveaux, de l'élever selon les préceptes de Jean-Jacques : liberté complète, c.-à-d. abandon, jusqu'à ce que le jeune homme enfin demande lui-même, à quatorze ans, à fréquenter l'école primaire. Il avait le don ; et dès dix-huit ans, il est nommé, au concours, interne des hôpitaux. C'était un caractère original, indépendant, difficile souvent et quinteux, mais bon et prêt à revenir sur ses éclats, tout dévouement pour les pauvres : — « Les riches auront toujours des médecins, » disait-il, et il se prodiguait aux pauvres. Voir, sur sa vie et ses travaux, une longue notice de Flourens (au t. III des *Eloges historiques*, p. 3-126). On ne voit point qu'il se soit soucié de questions religieuses : s'il l'eût fait, Flourens, qui était croyant et qui était même devenu croyant très fervent (protestant), n'eût pas manqué de nous le dire. Sur son lit de mort, il étudiait ses souffrances comme des phénomènes :

« Vous me voyez ici complétant mes expériences, disait-il en recevant les adieux d'un confrère ; jamais la science à laquelle j'ai consacré toutes mes forces ne m'a paru environnée de plus de grandeur ; les ressorts de la vie, si merveilleusement combinés, s'éveillent pour faire de chacun de nous un instrument de passage, qui en s'éteignant se régénère. Au moins ai-je pu, dans ma course restreinte, planter quelques jalons sur la route qui mène à la VÉRITÉ, seule puissance à laquelle j'aie subordonné ma raison. »

Maintenant il faut bien se souvenir que ces scientifiques personnages n'aiment pas en général à faire confidence de leur intérieur. Pour plus d'un, c'est une circonstance fortuite qui nous a révélé la profondeur d'un sentiment religieux insoupçonné autour d'eux. Pour Claude Bernard lui-même, on verra que sans le P. Didon nous n'eussions pas su grand'chose.

[1] C'est Magendie mourant qui lui-même l'a appelé près de lui, reconnaissant ce qu'il doit à l'élève qui n'a jamais répondu que par un affectueux respect à ses reproches qu'il sait immérités. Magendie pressent qu'il sera dépassé par son disciple ; mais la jalousie de l'homme s'efface maintenant devant l'espoir du savant : — « Ma chaire vous revient, lui dit-il ; avec vous je sais qu'elle ne tombera pas en quenouille. »

Sur les derniers moments de Magendie, Flourens nous conte une anecdote charmante, qui montre bien que toutes ces aspérités de caractère du savant étaient plutôt superficielles. Magendie avait avec lui un vieux serviteur dont trente années de contact avaient fait la copie grotesque mais fidèle de son maître. Quand ce pauvre homme entendit le savant, sur son lit de mort, annoncer avec calme l'heure de la séparation définitive, il s'écria, dans un élan naïf : — « Revenez à vous, mon bon maître ; je vous en conjure, revenez, nous grognerons encore ensemble. »

l'un de ses collègues français, au cours d'une soirée aux Tuileries, qu'on le présentât à Claude Bernard. — « Claude Bernard ? qui est-ce ? demanda le ministre de Napoléon III. — C'est le plus illustre de vos savants, » répondit l'autre... Claude Bernard était ignoré, ou à peu près, aux Tuileries [1]... La scène cependant avait eu des témoins ; elle fut rapportée à l'empereur. Duruy s'en émut, fut visiter le savant au Collège de France, le trouva dans sa « cave », obligé de faire dans l'amphithéâtre même les expériences qui demandaient un peu de place ; aux côtés de Claude Bernard, Duruy vit Ranvier, qui était en train de doter de méthodes nouvelles une science toute jeune, l'histologie, et scrutait à l'aide du microscope la texture intime de nos tissus... Cette visite fut un événement ; on en parla dans la presse. La renommée du savant, révélée d'outre-Rhin, se répandit vite ; on lui donna un laboratoire au Muséum ; l'empereur le manda, cet automne de 1867, à ce château de Compiègne où il réunissait chaque année, par séries savamment composées, ce que la France comptait d'illustrations dans les sciences, les lettres et les arts. Claude Bernard s'y ennuya, comme s'y ennuyaient les gens sérieux (et même les autres aussi) ; mais il intéressa beaucoup l'empereur, et fut nommé commandeur de la Légion d'Honneur, puis membre de l'Académie Française (1868), voire, à son grand étonnement, sénateur (1868).

Qu'avait pu dire de si intéressant Claude Bernard à l'empereur ? Simplement il avait répondu aux questions du souverain et lui avait dit le fruit de ses travaux, c.-à-d. qu'il avait découvert comment nous digérons [2], comment nous respirons, comment se régularise la circulation de notre sang [3], comment nous maintenons notre température intérieure, par quel intermédiaire notre cerveau commande la contraction de nos muscles. — En même temps, Cl. Bernard ouvrait aux philosophes des horizons sur la constitution des organismes et sur la nature de la vie.

C'est sa découverte de la fonction glycogénique du foie [1], — de la « glycogénie animale », qui l'a mis sur la voie de cette conclusion : à savoir, l'unité de la vie dans les deux règnes, végétal et animal. Du coup, en effet, était renversée la barrière traditionnelle élevée jusque là entre les deux règnes : c'était un dogme qu'aux végétaux seuls il appartient de produire des principes immédiats, les « complexes » ; que les animaux ne peuvent avoir dans leur sang et leurs tissus que ceux qui leur ont été fournis, directement ou indirectement, par les végétaux : les végétaux élaborent, les animaux s'assimilent et détruisent ; la vie végétale fait en quelque sorte la contre-partie de la vie animale... C'était la vieille doctrine dualiste. Claude Bernard lui porte un premier coup en découvrant dans le foie une usine à sucre : tout aussi bien que la plante, l'animal produit du glucose. C'est un premier jalon. Plus il avance dans son expérimentation, plus s'accuse le parallélisme (et non plus l'opposition) des processus glycogénésiques chez les animaux et chez les plantes : la matière sucrée, aussi nécessaire à ceux-là qu'à celles-ci, suit chez les uns et chez les autres une évolution dont les étapes, à des nuances près, se ressemblent : l'être vivant, quel qu'il soit, fabrique cette substance avec des matériaux divers et lui donne des formes multiples et variées, mais qui ont entre elles des équivalences ; il la détruit finalement pour ses besoins, en l'oxydant à l'état d'acide carbonique et d'eau ; et ces corps, voisins des éléments, sont restitués au milieu.

Voilà ce que montre l'analyse, lorsqu'elle pénètre dans l'intimité de l'être vivant, au lieu de ne considérer que les rapports existants entre les individualités ou les groupements qui le représentent sur le globe.

Et tout de suite l'on entrevoit que cette vue unitaire va s'étendre à toutes les autres substances alimentaires et constitutives des organismes, pour devenir le schème fondamental de la nutrition. La physiologie actuelle ne fait que développer, en le contrôlant à chaque pas, sur les autres substances et en particulier sur les plus intimement constitu-

[1] Une anecdote du même genre nous est contée par la comtesse de Boigne (*Mémoires,* I, p. 417-8). Mme de Boigne, un jour d'avril 1832, venait de recueillir de la bouche du baron Pasquier, qui y avait assisté, le récit de la mort de Cuvier, tombé victime du choléra et admirable de force d'âme jusqu'au dernier moment. Elle arrive chez la duchesse de Laval, toute pleine de son sujet, et répète les détails qu'elle vient d'apprendre. Il y avait là les ducs de Luxembourg et de Duras, qui écoutaient négligemment... Enfin M. de Luxembourg se penchant vers M. de Duras lui demande à demi-voix :

— Qu'est-ce que c'est que ce M. Cuvier ?

— « C'est un de ces *monsieur* du Jardin du Roi » (aujourd'hui Jardin des Plantes), fait l'autre.

Mme de Boigne note ses impressions : — « Je demeurai confondue, écrit-elle. Hélas ! hélas !... L'Europe nous enviait la gloire de posséder Cuvier, et la Cour des Tuileries ignorait jusqu'à son existence ! »

[2] On a cru toujours que la digestion s'accomplissait presque uniquement dans l'estomac. Cl. Bernard démontre qu'elle commence dans la bouche et qu'elle se décompose en une succession de phases caractéristiques des diverses régions du tube digestif, certains aliments étant plus particulièrement transformés dans chacune d'elles : — dès la bouche : il y a en effet autour de la bouche, sans compter les glandes à mucus, trois paires de glandes salivaires : les *glandes parotides,* les *glandes sous-maxillaires* et les *glandes sublinguales :* Cl. Bernard a réussi à recueillir isolément les sucs produits par ces diverses glandes, et il leur a reconnu des propriétés et une composition propres : la salive parotidienne est surtout digestive ; la sous-maxillaire, gustative ; la sublinguale, lubrifiante et propre à faciliter la déglutition ; — découvertes ensuite sur le rôle du suc gastrique, puis du suc pancréatique, et surtout la découverte capitale de la fonction glycogénique du foie (voir *Ami* 1904, p. 87-8, et déjà 1903, p. 1037-8).

[3] Découverte des nerfs *vaso-moteurs* (dépendant du système nerveux grand-sympathique), eux-mêmes de deux sortes : les uns, nerfs *vaso-constricteurs* qui resserrent les artères, les autres, nerfs *vaso-dilatateurs* qui les élargissent. — C'est par l'intermédiaire des nerfs vaso-moteurs que le cerveau intervient dans la régulation et l'activité de toutes les régions du corps. — Il intervient même parfois d'une façon tout à fait inattendue : c'est ainsi que Cl. Bernard, en piquant une région très restreinte de la base du cerveau, le plancher du quatrième ventricule cérébral, rendait les animaux momentanément diabétiques, parce que c'est en agissant sur le foie par l'intermédiaire des nerfs issus de la moelle épinière que la région du cerveau correspondant à la région piquée règle la rapidité de la transformation du glycogène en glucose dans le foie.

[1] Pressentie en 1848, démontrée en 1850, développée en 1853, elle n'a cessé d'occuper son esprit ; elle recevait encore de lui en 1877, quelques mois avant sa mort, de nouvelles additions qui lui ont donné sa forme définitive (van Tieghem). Elle a produit sur le monde savant, dès sa première apparition, une profonde impression. Ce fut d'abord de la surprise : le foie ayant déjà une fonction bien connue (sécréter la bile), personne ne pouvait songer à lui en attribuer une seconde. Puis vint la contradiction ; puis il fallut bien rendre les armes.

tives de l'organisation animale (les protéiques), le concept si exact et si profond du maître.

La vie est une donc, qu'on l'étudie chez les animaux ou chez les végétaux. Végétal ou animal, la relation de l'être vivant à son milieu est à deux faces et présente en succession deux ordres de phénomènes, les uns de *création organique*, les autres de *destruction organique* [1]. Incessamment l'être vivant puise, dans ce milieu, des matériaux qu'il amène par degrés à l'état d'organisation qui est le sien ; incessamment il rejette, dans ce milieu, des substances usées, qui font ainsi retour à la nature inorganique. Ces deux opérations sont « connexes et inséparables, dit Cl. Bernard, en ce sens que la destruction est la condition nécessaire de la rénovation ; les actes de destruction sont les précurseurs et les instigateurs de ceux par lesquels les parties se rétablissent et renaissent. »

Et voilà pourquoi, selon que l'on envisage l'un ou l'autre de ces deux ordres de phénomènes, on peut dire, comme l'a fait Cl. Bernard, tantôt, que « la vie c'est la mort », tantôt, que « la vie, c'est par excellence la création ». La vie, c'est la mort ; et rappelant à ce propos une phrase de Cuvier, qui désigne l'amour comme une des activités les plus caractéristiques de la vie, Cl. Bernard remarque que le langage populaire ne s'y est pas trompé, lorsqu'il dit d'un être qu'il *brûle* d'amour, qu'il *se consume* et *meurt* d'amour. — Mais, pour être le plus évident, le processus destructeur n'est pas le plus vital des deux phénomènes : bien au contraire : d'où l'autre formule : « la vie, c'est par excellence la création », création non de matière assurément, mais de complexes chimiques, de protoplasme vivant, de formes qui se conservent à travers le renouvellement des éléments composants [1].

Ramener ainsi à l'unité la physiologie de la vie animale et de la vie végétale, en faire la « physiologie générale », la physiologie commune à tous les êtres vivants (sans acception d'animal ou de plante), la physiologie biologique, c'est une de ces découvertes générales qui, en modifiant le fond d'idées sur lequel s'exercent les esprits, marquent un tournant décisif, une date capitale dans l'histoire d'une science.

Cl. Bernard a fait beaucoup plus. Cette vie ainsi unifiée, il la fait rentrer elle-même à son tour dans le cycle des phénomènes qui régissent la matière inanimée. C'est lui qui, dans la physiologie, a introduit la physique et la chimie. C'est là une audace devant laquelle avait reculé son prédécesseur Bichat († 1802) : Bichat avait bien compris que le fluide dit vital n'explique pas tout, et, dans son projet d'une organisation des sciences biologiques, il avait senti la nécessité d'une décentralisation, d'une décomposition de la force vitale en facteurs multiples qui puissent se prêter à l'analyse ; mais il avait reculé devant l'idée d'identifier ces facteurs eux-mêmes avec ceux de la nature cosmique : il ne les pouvait concevoir que vitaux. Et qui disait « vital » en ce temps-là, disait capricieux : c'était le temps où l'on pensait couramment que la même cause, opérant *dans les mêmes conditions* sur le même être vivant, ne produirait pas toujours le même effet. On admettait bien le *déterminisme* en mécanique, en physique, en chimie, dans tout ce qui est domaine de la nature inanimée, — mais non point encore dans la nature animée, qui restait, pensait-on, le règne du caprice.

Transporter ce déterminisme (sans lequel il n'y a pas de prévision, donc pas de science possible) du domaine de la physique au domaine de la biologie, ce fut un autre trait de génie de Cl. Bernard. Il a démontré, par ses expériences, que les faits physiologiques sont soumis à un déterminisme inflexible, aussi rigoureux que celui des faits physiques ou chimiques ; qu'en aucun cas les phénomènes dits vitaux ne s'écartent des lois établies par la mécanique, la physique et la chimie pour les corps bruts ; que la physico-chimie s'impose à la nature intime et qu'on ne conçoit rien d'objectif qui puisse lui échapper ; — que, quelle que soit la forme ou la nature de l'agent provocateur qui, du dehors, intervient pour exciter, paralyser ou modifier en quelque façon notre organisme, ce sera toujours en mettant en jeu quelque propriété physico-chimique que cet agent réalisera l'effet obtenu,

[1] Si cette doctrine unitaire, devenue familière à tous maintenant, s'est si longtemps dérobée à l'observation, c'est que, chez les animaux, *la phase créatrice* est masquée par un travail préliminaire de décomposition des aliments, qui commence à leur digestion mais se poursuit beaucoup plus loin que les moyens d'antan ne pouvaient permettre de le voir et même de le soupçonner. — Tandis que, chez les végétaux, c'est *la phase de destruction fonctionnelle* qui se cache sous l'enveloppe protectrice où s'emprisonne la substance vivante végétale à mesure qu'elle se forme : substance inerte, assez rigide pour s'opposer à toute déformation un peu importante des éléments vivants (c'est cette substance, la cellulose, qui constitue le papier). C'est la formation de la cellulose autour des éléments constitutifs des végétaux qui fait paraître ceux-ci insensibles, en leur imposant l'immobilité qui les caractérise, en les empêchant de trahir au dehors les excitations qu'ils éprouvent.

Mais cette immobilité n'est que relative ; et un naturaliste indien, sir Jagadish Chandra Bose (directeur de l'Institut Bose, fondé à Calcutta pendant la guerre pour l'étude de la physiologie végétale) a inventé un instrument qu'il a appelé *crescographe* et qui, en grandissant démesurément les plus petits mouvements et les rendant ainsi apparents à tous les yeux, permet littéralement de voir pousser les plantes (comme l'indique son nom, formé du latin *cresco* et du grec γράφω). Or, une fois amplifiés ou accentués de la sorte, les mouvements extrêmement lents de la plante se transforment de manière à ressembler aux mouvements des animaux : un arbre se contracte lorsqu'il est frappé ; les tissus végétaux sont animés de pulsations ; lorsqu'ils meurent, on constate en eux, comme dans les tissus animaux, une sorte de spasme ; une plante souffre d'être transplantée, au point souvent d'en mourir : si on lui évite cette émotion en la chloroformant (comme on fait pour les animaux), la transplantation, paraît-il, réussit presque toujours.

Faut-il parler de sensibilité ? Peut-être d'une sensibilité analogue à celle qui détermine chez nous les mouvements réflexes, sensibilité inconsciente qui commande et se fait obéir sans nous avertir...

Mais, des expériences de sir Bose, il y aura des conclusions tout autrement pratiques à tirer pour l'agriculture. Jusqu'à lui on n'avait que des données incertaines et souvent contradictoires touchant l'effet de l'électricité ou des poisons sur les plantes. Bose a apporté ici des précisions qui fixent l'importance du dosage : un courant électrique d'une certaine intensité accélère la croissance d'une plante ; augmentez le courant, la croissance est immédiatement retardée. De même pour les stimulants chimiques : certains poisons tuent la plante ; mais, si on prend soin de les diluer, ils la stimulent à tel point que sa floraison peut être avancée d'une quinzaine de jours. D'autres poisons, à très petites doses, peuvent fortifier la plante et la préserver des bacilles destructeurs ; etc. (voir *Temps* des 4 et 12 janvier 1920, articles de M. Edmond Perrier, ancien directeur du Muséum, et de M. Robert Cru).

[1] « Le mystère de la continuation de la vie, dit-il encore, n'est pas moindre, ni plus grand, que celui de sa naissance. »

propriété incluse et souvent indiscernable dans ce complexe organisé qu'est l'élément vivant, mais qu'on y peut cependant déceler dans des circonstances favorables [1]. Plus jamais nous n'aurons l'idée que ces phénomènes, vitaux par définition, c.-à-d. inexistants hors du champ de la vie, puissent se produire sans le concours des propriétés communes des corps de la nature, à plus forte raison entrer en conflit avec elles, ou s'y substituer par élimination.

Alors, la vie se réduit à un ensemble de phénomènes physiques et chimiques? Ah! mais non! Il y a une « idée organisatrice et créatrice » qui préside, dit Cl. Bernard, aux phénomènes vitaux; et quand il s'élève contre l'hypothèse d'un « principe vital », il vise expressément le vitalisme superficiel des médecins et physiologistes qui affirmaient l'existence, chez l'être vivant, d'une force physique capable de contrarier ou d'annihiler les forces physiques des éléments dont il est composé. Il croit que, parmi les opérations qui s'accomplissent dans la machine animale, il n'en est aucune qui ne doive s'expliquer un jour par la physique et la chimie. Mais reste toujours que cette physique et cette chimie doivent être mises en mouvement par « l'idée organisatrice et créatrice » [2]. Et il s'attaque à ceux qui refuseraient de voir dans la physiologie une science spéciale, distincte de la physique et de la chimie. Les qualités, ou plutôt les dispositions d'esprit, qui font le physiologiste, ne sont pas identiques, d'après lui, à celles qui font le chimiste et le physicien. N'est pas physiologiste celui qui n'a pas le sens de l'*organisation*, c.-à-d. de cette coordination spéciale des parties au tout qui est caractéristique du phénomène vital : « Dans un être vivant, écrit M. Bergson commentant la pensée de Claude Bernard, les choses se passent comme si une certaine *idée* intervenait, qui rend compte de l'ordre dans lequel se groupent les éléments. Cette idée n'est d'ailleurs pas une force, mais simplement un principe d'explication : si elle intervenait effectivement, si elle pouvait, en quoi que ce fût, contrarier le jeu des forces physiques et chimiques, il n'y aurait plus de physiologie expérimentale. Non seulement le physiologiste doit prendre en considération cette idée organisatrice dans l'étude qu'il institue des phénomènes de la vie, il doit encore se rappeler, d'après Claude Bernard, que les faits dont il s'occupe ont pour théâtre un organisme déjà construit, et que la construction de cet organisme ou, comme il dit, la *création*, est une opération d'ordre tout différent. »

On voit qu'il n'y a rien de commun entre le déterminisme scientifique de Cl. Bernard et le déterminisme que l'on a prétendu ensuite étendre à un tout autre ordre de phénomènes pour en faire un système philosophique. Cl. Bernard, qui se tenait éloigné des controverses spéculatives, a eu cependant occasion de dire qu'il déclinait toute responsabilité de cette extension du déterminisme légitime. Il a toujours distingué du fatalisme le déterminisme scientifique, tel qu'il le reconnaît nécessaire. Il ne s'est laissé enrôler dans aucune des philosophies qui se partageaient alors l'esprit humain. Et en cela encore il nous montre bien la nature de son esprit dégagé (mais ceci absolument!) de toute idée de système *a priori*. Non qu'il condamne la tendance à philosopher : bien au contraire, il la considère comme l'excitant secret qui à notre insu nous pousse à l'investigation dans les sciences. Mais il n'en veut retenir que ce qu'on appelle l'esprit philosophique, ou esprit d'ordre et de généralisation légitime, qui adapte l'ensemble innombrable des faits observés à la capacité de notre intelligence :

> Que si après cela, — dit-il dans un langage magnifique et digne d'un Pascal, — que si après cela nous laissons notre esprit se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance, nous aurons au moins fait la part de ce qui est la science et de ce qui ne l'est pas.

Ce que la philosophie lui doit avant tout, c'est la théorie de la méthode expérimentale, telle qu'il l'a formulée dans l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, ouvrage décisif, publié en 1865 après vingt ans d'enseignement, — d'un enseignement qu'il avait ouvert, dès sa première leçon, par cette déclaration audacieuse, mais vraie alors : — « Messieurs, la Médecine expérimentale que je suis chargé de vous enseigner n'existe pas. » Cette science inexistante en effet, c'est lui qui l'a fondée; et voici comment M. Bergson expose la genèse et la portée de l'œuvre où il en a fixé la méthode :

> La science moderne s'est toujours réglée sur l'expérience; mais comme elle débuta par la mécanique et l'astronomie, comme elle n'envisagea d'abord, dans la matière, que ce qu'il y a de plus général et de plus voisin des mathématiques, pendant longtemps elle ne demanda à l'expérience que de fournir un point de départ à ses calculs et de les vérifier à l'arrivée. Du XIX^e^ siècle datent les *sciences de laboratoire*, celles qui suivent l'expérience dans toutes ses sinuosités sans jamais un seul instant perdre contact avec elle. A ces recherches plus concrètes, Claude Bernard aura apporté la formule de leur méthode, comme jadis Descartes aux sciences abstraites de la matière. En ce sens, l'*Introduction à la médecine expérimentale* est un peu pour nous ce que fut pour le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle le *Discours de la méthode*. Dans un cas comme dans l'autre, nous nous trouvons devant un homme de génie qui a commencé par faire de grandes découvertes, et qui s'est demandé ensuite comment il fallait s'y prendre pour les faire : marche paradoxale en

[1] C'est ce qu'il fait voir, par exemple, dans le cas si caractéristique de *l'action de l'oxyde de carbone sur les globules rouges du sang*, et, par extension, de l'action de l'oxygène lui-même sur ces éléments histologiques si caractéristiques. C'est en réalisant, d'après des lois chimiques déterminées, une combinaison définie avec une substance définie du globule rouge (l'hémoglobine), que, soit l'un, soit l'autre gaz exerce son action, celui-ci (l'oxygène) d'entretien de la respiration, celui-là (l'oxyde de carbone) de suppression de cette fonction, quand accidentellement il prend la place du gaz respiratoire normal, l'oxygène. — « La physiologie générale, dit le Dr. Morat, nous apparaît désormais fondée sur l'unité de la vie, et ses relations avec la physique générale se trouvent du même coup merveilleusement exposées. »

[2] « Dans les corps vivants, dit-il, *les forces directrices* ou évolutives des phénomènes sont morphologiquement vitales, tandis que leurs *forces exécutives* sont les mêmes que dans les corps bruts... La force vitale *dirige* les phénomènes qu'elle ne produit pas; les agents physiques *produisent* des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. »

apparence et pourtant seule naturelle, la manière inverse de procéder ayant été tentée beaucoup plus souvent et n'ayant jamais réussi. Deux fois seulement dans l'histoire de la science moderne, et pour les deux formes principales que notre connaissance de la nature a prises, l'esprit d'invention s'est replié sur lui-même pour s'analyser et pour déterminer ainsi les conditions générales de la découverte scientifique. Et cet heureux mélange de spontanéité et de réflexion, de science et de philosophie, s'est produit les deux fois en France.

La pensée constante de Claude Bernard, dans son *Introduction*, a été de nous montrer comment le fait et l'idée collaborent à la méthode expérimentale. Le fait, plus ou moins clairement aperçu, suggère l'idée d'une explication : cette idée, le savant demande à l'expérience de la confirmer ; mais tout le temps que son expérience dure, il doit se tenir prêt à abandonner son hypothèse ou à la remodeler sur les faits. La recherche scientifique est donc un dialogue entre l'esprit et la nature. La nature éveille notre curiosité ; nous lui posons des questions ; ses réponses donnent le plus souvent à l'entretien une tournure imprévue, provoquent des questions nouvelles auxquelles elle réplique en suggérant de nouvelles idées, et ainsi de suite indéfiniment. Quand Claude Bernard décrit cette méthode, quand il en donne des exemples, quand il rappelle les explications qu'il en a faites, tout ce qu'il expose nous paraît si simple et si naturel, qu'à peine était-il besoin, semble-t-il, de le dire : nous croyons l'avoir toujours su. C'est ainsi que le portrait peint par un grand maître peut nous donner l'illusion d'avoir connu l'original [1].

III. — Nous n'avons pas eu, dans ce qui précède, l'occasion de parler de sa vie religieuse. Elle a été assez rudimentaire, en apparence. On a dit que « pendant sa vie il ne pratiquait pas de religion, si ce n'est celle de la science ; » qu' « il savait qu'elle ne suffisait pas à résoudre les dernières énigmes ; mais il pensait que le savant trouve un bonheur et surtout un labeur suffisants à refouler ces énigmes toujours plus loin. »

Non, il ne pensait pas tout à fait ainsi. Sa vie ne fut pas d'un pieux fidèle : l'air ambiant l'avait distrait des pensées de la foi. Mais il sut les garder cependant intactes en son esprit pour les retrouver avec bonheur au soir de sa vie. Chaque année, lorsque, les vacances venues, il retournait dans son village natal de St-Julien, il aimait à paraître à l'église, où il avait, aux offices, une place accoutumée, tout en face de la chaire [2]. On l'avait d'ailleurs en profonde vénération dans tout le pays : châtelains et paysans du voisinage, d'un commun accord, l'environnaient de considération et de respect, ayant le sentiment qu'une supériorité incontestable le désignait comme l'une des gloires les plus pures de la petite patrie beaujolaise et de la grande patrie française. Un jour, le vicaire de St-Julien (M. Faurax, mort depuis curé de Sainte-Blandine à Lyon) lui fit visite en sa maison natale, et, avec l'intrépide ardeur de la

[1] De cette *Introduction* la Ire Partie, — ou *Du raisonnement expérimental*, — a été publiée (en 1900) en édition à part par le P. Sertillanges dans la collection des Classiques de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne* (in-12 de 42 et 101 p., 1 f. 50, Paris, J. de Gigord). Le P. Sertillanges a ajouté au texte du savant de nombreuses notes, les unes explicatives, d'autres, critiques, nécessaires pour mettre au point certaines formules peu respectueuses pour ce que Cl. Bernard appelle l'esprit théologique ou l'esprit scolastique.

[2] Voir *Semaine littéraire*, 1914, p. 29-32, notes de M. Joseph Bouteyre.

jeunesse qu'encourageait au surplus le bon accueil de ce paroissien de marque, il lui demanda à brûle-pourpoint : — « Docteur, êtes-vous toujours chrétien ? » Et Cl. Bernard de répondre sans hésiter : — « Pas autant que je le voudrais, mon cher abbé ; mais ne me blâmez pas trop : si vous voyiez le milieu dans lequel je vis, vous m'auriez excusé ! » [1].

Il fit, à la fin de 1877, quelques semaines avant de mourir, la connaissance du P. Didon. Il y avait quatre ans que le P. Didon, avide de s'initier au mouvement scientifique de son temps, suivait, quand il le pouvait, ses cours au Collège de France et au Muséum. Jamais pourtant ils n'avaient échangé une parole. Un jour enfin, le P. Didon, pressentant peut-être que Claude Bernard, très fatigué, ne remonterait plus dans sa chaire (et ce fut en effet sa dernière leçon), voulut le saluer et lui exprimer toute sa reconnaissance de disciple. Le savant accueillit le religieux avec une affabilité mêlée de respect, loua le courage de ceux qui cherchent la vérité partout où elle se trouve, et lui proposa spontanément de l'initier en particulier à ses travaux.

Cette offre acceptée avec joie devait rester inutile, puisque, à quelques jours de là, le savant allait s'aliter pour ne plus se relever. Cependant le P. Didon eut encore avec lui une longue entrevue :

Son âme s'ouvrait à moi, a-t-il écrit depuis (*Revue de France*, 1er mars 1878), avec une cordialité dont je resterai toujours ému. Se souvenant d'une parole que j'avais prononcée dans un entretien précédent, il me la rappela et ajouta : — « Mon Père, combien j'eusse été peiné si ma science avait pu en quoi que ce soit gêner ou paru combattre *notre* foi ! Ce n'a jamais été mon intention de porter à la religion la moindre atteinte. » Je répondis : — « Votre science n'éloigne pas de Dieu, elle y mène, et j'en ai fait l'expérience quand vous avez dit récemment : *Les conditions des phénomènes ne sont pas des causes ; il n'y a qu'une cause, c'est la cause première* [2]. »

De son côté, le cardinal Donnet, qui l'avait connu dans son enfance à Villefranche, rappelait, dans une lettre publique écrite quelques semaines après sa mort, que Claude Bernard n'avait jamais perdu de vue les vérités de la foi de son éducation chrétienne ; que c'était lui-même, cardinal Donnet, son ancien curé de Villefranche, qu'il avait choisi comme son introducteur au Luxembourg quand il avait été nommé sénateur en 1868 (on se souvient

[1] Il s'était laissé marier, jeune encore, par Magendie, à la fille d'un médecin de Paris. Le mariage ne fut pas heureux ; et après quelques années de vie commune, Mme Bernard partit, emmenant leurs deux filles. — « J'ai bien souffert en ma vie, moralement et physiquement ; j'ai bien lutté », disait-il au P. Didon quelques jours avant sa mort.

A St-Julien, on se souvient de lui comme du plus simple des hommes. Les paysans lui parlaient en français, mais il leur répondait en patois. Il les soignait dans leurs maladies. Il leur donnait des conseils de viticulture dont ils se trouvaient fort bien. Il aimait à recevoir là ses élèves et ses amis : Pasteur y fut ; et Pasteur, non moins que Claude Bernard, était bien fait pour laisser à ces paysans l'idée que décidément la simplicité est la vertu des grands hommes.

[2] C'est là une formule que Cl. Bernard aime à répéter dans son œuvre : — « La cause première de la création, soit de la matière brute, soit de la matière vivante, nous échappe également... Les causes premières des phénomènes nous échapperont partout... » Etc.

que, sous l'Empire, les cardinaux étaient de droit sénateurs) ; enfin, ajoutait le cardinal : « Il a été le premier, en me rendant visite à Paris, à me déclarer que le membre de l'Institut faisait encore sa prière et sanctifiait le dimanche. »

Oui ; mais tout cela, on n'en savait rien dans le milieu où travaillait Cl. Bernard [1]. Il n'était, en public, et ne laissait voir que le savant, encore que certains indices aient inquiété les tenants de la science incrédule, comme l'avouait, au lit de mort du maître, Paul Bert (son successeur au Collège de France) au P. Didon lui-même : — « Nous avons craint un moment qu'il ne versât dans la métaphysique ! » Et sur les lèvres de Paul Bert, on sait ce que métaphysique veut dire.

IV. — Aussi, quel *tolle* dans la presse anticléricale quand on sut, par un article du P. Didon lui-même, que le savant avait reçu les derniers Sacrements la veille de sa mort (survenue le 10 février 1878) ! Paul Bert avait déjà escompté des funérailles civiles ; et les gens de la secte forgèrent de toutes pièces une légende prétendant que Claude Bernard avait répondu à la proposition des Sacrements par un brutal refus ; que le prêtre n'était entré qu'à la faveur du coma ; qu'il n'était resté là qu'une minute ; etc.

Le P. Didon, indigné de tant de déloyauté, provoqua des témoignages explicites 1° de M. Castelnau, curé de St-Séverin de Paris (église voisine du Collège de France), qui avait assisté le mourant, et 2° de la sœur même de Cl. Bernard, Mme Cantin. M. Castelnau attesta (22 mars 1878) que « c'est en pleine connaissance de cause que Cl. Bernard a répondu à mes questions et reçu les saintes onctions » ; et le lendemain (23 mars), Mme Cantin écrivait :

Pouilly-le-Monial. Très Révérend Père, Je suis arrivée auprès de mon frère le 9 février : il était en parfaite connaissance. Je lui ai dit : « Mon cher frère, voudrais-tu voir un prêtre ? Tu sais que notre mère nous a élevés chrétiennement ; tu veux bien sans doute te réconcilier avec Dieu. Tu es bien souffrant ; les secours de la religion donnent souvent du soulagement. » Mon frère m'a répondu : « Oui. » — Alors je lui ai dit : « Veux-tu voir M. le curé de Saint-Séverin ? » A cela il a répondu : « Fais venir celui que tu voudras. » M. Castelnau est venu immédiatement. Mon frère a répondu aux questions de M. le Curé plus clairement qu'il ne m'avait parlé à moi-même quelques minutes avant. M. le Curé lui a administré les Sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction. Agréez... F. Cantin.

Les sectaires ripostent que ces documents ne prouvent rien ; que Claude Bernard, en proie au délire urémique depuis le vendredi soir jusqu'au dimanche soir, heure de sa mort, n'a pu se confesser. — D'où nouveau témoignage, d'un homme de loi cette fois :

Paris, 26 mars 1878. Mon Révérend Père, Au témoignage de la bonne et respectable sœur de Claude Bernard, Mme Cantin, et à celui du vénérable curé de Saint-Séverin, permettez-moi d'ajouter le mien à l'appui de vos affirmations sur la fin chrétienne de Claude Bernard, mon excellent beau-frère. La veille de sa mort, le 9 février, vers 9 h. 1/2 du matin, j'eus avec lui un long entretien. Nous étions seuls ; *il avait toute sa connaissance ;* il me parlait de sa fin très prochaine, pour le lendemain, disait-il. Je lui ai demandé s'il désirait que je fisse venir un prêtre, et il m'a répondu : « Ne vous inquiétez pas, mon ami. Le P. Didon, vous le savez, vient me voir. » Il me fit diverses recommandations. J'ajoute et j'affirme, moi qui depuis plus de trente ans ai toujours vécu avec lui dans la plus grande intimité, qu'il ne m'est jamais venu à l'esprit qu'il pût ne pas vouloir mourir chrétiennement. Agréez... Saint-Amand, avoué honoraire [1].

Le P. Didon, qui cette année-là prêchait le Carême dans la chapelle des Dominicains du faubourg St-Honoré à Paris, rendit, du haut de la chaire, dans la péroraison d'une de ses conférences, témoignage public de la fin chrétienne du savant dont il s'honorait d'avoir été le disciple. Ce fut une belle scène ; et c'est sur cette page de l'illustre Dominicain que nous terminons :

Il n'y a pas un mois, il est mort dans notre pays un homme auquel je veux rendre ici un témoignage, dont je veux prononcer le nom ici. Claude Bernard n'est plus : c'était un des premiers savants de notre âge, je dis le premier. Eh bien, savez-vous comment il est mort ? Il est mort dans la foi de ses pères. Je vous le dis moi-même parce que j'en ai été témoin et afin qu'on le sache ; je vous le dis, parce qu'il faut que la grande science dont cet homme était le représentant et la foi divine scellent leur alliance. Cette science et cette foi se sont embrassées sur le lit de mort de cet homme. Pour moi, il y a là une grande espérance, et je remercierai Dieu toute ma vie de m'avoir donné de connaître la plus grande intelligence scientifique de ce temps, comme je le remercierai de m'avoir fait contempler Claude Bernard mourant dans la foi chrétienne.

Va, Claude Bernard, va ! Tu n'as pas été connu dans ta beauté par beaucoup d'âmes ; reçois du moins dans cette église le témoignage d'un moine qui t'a aimé à l'égal de tes meilleurs disciples, et qui rend hommage à la simplicité, à la grandeur de ta fin. Tu as donné un exemple à tous les hommes qui ne veulent pas s'emprisonner dans leurs propres idées ; tu as voulu mourir en regardant plus haut que la terre, vers Dieu qui attend la vertu pour la récompenser.

V. — Le P. Eymieu a commencé pendant la guerre une enquête sur les sentiments religieux des savants qui, dans les différentes branches de la science, ont mérité, au XIXe siècle, d'être considérés comme des initiateurs [2]. Il passe en revue

[1] Même parmi les rangs des catholiques, il y eut, du vivant de Cl. Bernard, des gens qui comprirent mal le sens et la portée de ses découvertes. Le Cardinal Donnet y fait allusion dans sa lettre du 16 mars 1878 :

« Quelques-uns même, dit-il, n'ont pas craint de lui faire un reproche de son ardeur persévérante à fouiller la nature morte ou vivante, en ajoutant que ce n'était pas, à coup sûr, une âme qu'il cherchait là. Son âme, je le déclare bien haut, il ne l'a jamais perdue de vue... »

[1] On trouvera tous ces documents, — et tout ce qui concerne les relations entre le P. Didon et Cl. Bernard, — dans la vie du P. Didon (publiée l'année même de sa mort, 1900) par R. de Coulanges, in-8 de 416 p., 4 f., Paris, Bloud.

Les docteurs Monod, dans leur article de la *Revue du Mois* (10 fév. 1914), évitent de rouvrir une discussion qui a si mal tourné pour la libre-pensée, et écrivent simplement : — « Il (Cl. B.) ne niait rien et n'affirmait rien sur l'au-delà que sa raison de savant ne saisissait pas... Ce qu'il croyait ou espérait dans l'intimité de son âme, *nous n'avons pas à le savoir*. Ce qu'il nous a laissé de sa pensée et de son œuvre nous suffit. » — Non, nous n'avons pas à le savoir, puisque nous le savons en effet.

[2] Il donne pour titre générique à son travail : **La Part des croyants dans les progrès de la science au XIXe siècle.** Il le divise en deux parties : 1° sciences exactes, 2° sciences naturelles. Il ne passe en revue que les initiateurs, ceux à qui on doit les principales orientations scientifiques du XIXe siècle. Il

(*Etudes* du 20 août 1919) quelques médecins. Médecin a été souvent, aux yeux du vulgaire, synonyme de matérialiste ; et beaucoup de médecins autrefois ont contribué à ce fâcheux renom. Renom d'autant plus fâcheux que médecin est souvent aussi, aux yeux du vulgaire toujours, synonyme de savant, ce qui n'est pas : il y a très peu de science, infiniment peu de formation scientifique chez un très grand nombre de représentants du corps médical : le diplôme de docteur ne prouve pas grand'chose : un médecin qui ne travaille pas, qui ne développe pas, par un travail assidu, les germes de connaissances acquis au cours de ses années d'études, ne mérite à aucun degré le titre de savant.

Bien plus, c'est la médecine elle-même qui ne serait pas une science : — « La médecine est un art et non pas une science, dit le *Dictionnaire de médecine* de Littré ; car elle cherche un résultat pratique, et non une vérité scientifique ; ...c'est l'art de guérir. » Claude Bernard proteste, et prétend que la médecine *doit être* une science, que déjà « elle se dirige vers sa voie scientifique définitive » ; mais il avoue qu'elle est « une science dans l'enfance, » plongée « dans les ténèbres de l'empirisme, » que cette « période empirique dans la médecine devra sans doute se prolonger encore longtemps, » que « nous sommes malheureusement encore loin du temps où nous verrons l'esprit scientifique régner généralement parmi les médecins. »

Ce que l'on peut dire, c'est que la pratique de l'art, de tout art, à mesure du moins qu'il se perfectionne, relève de la théorie, où la science peut pénétrer. En ce sens, la médecine, « comme tous les arts, repose sur un certain nombre de sciences qui méritent le nom de sciences médicales » : histoire naturelle, anatomie, physiologie, pathologie, et même, à titre d'auxiliaires, chimie et physique. L'industrie, elle aussi, utilise les conclusions des sciences exactes. Médecins et industriels méritent le nom de savants dans la mesure où ils possèdent les sciences dont ils utilisent les données.

Parmi les défenseurs du matérialisme médical au XIXe siècle, on cite surtout deux noms : **Rostan** (1791-1866) et **Broussais** (1772-1838).

Les matérialistes ont revendiqué Rostan pour eux, mais à tort. C'est le Grand Larousse qui en rend témoignage : — « Rostan, y lit-on (t. XI, p. 1446), affirme qu'il croit à l'âme, et que l'existence d'une âme immatérielle et immortelle est un fait parfaitement compatible avec l'*organicisme* (dont il est le fondateur) ; bien plus, que l'âme démontre l'organicisme et que l'organicisme démontre l'âme. » Si l'âme a pu paraître à d'aucuns « étrange » dans la conception de Rostan, Dieu y apparaît comme nécessaire. Pour lui en effet, la vie résulte de l'organisation, de la structure des parties, comme les indications des aiguilles de la montre résultent de la structure de ses pièces : — « La vie, c'est la machine montée » (phrase en laquelle Cl. Bernard résume la pensée de Rostan). Mais, comme c'est « l'horloger qui a construit l'horloge, c'est le Créateur qui a monté la machine de la vie. »

Broussais a été l'apôtre fougueux du matérialisme. Et c'est ce qui a fait de lui, de son vivant, l'idole de la jeunesse universitaire et l'arbitre de la renommée. On acceptait tout de lui. Jamais homme n'a exercé sur la médecine dictature aussi lourde. Et ce ne fut pas pour le bien de l'humanité souffrante. N'admettant dans l'homme que la matière, « il ne voulut plus voir chez le malade, dit Grasset, que la lésion, le cri de l'organe souffrant ; puis cet organe souffrant fut toujours le tube digestif : sa seule lésion fut l'inflammation, et toute la thérapeutique se réduisit aux émissions sanguines (saignées) dont on abusa d'une manière lamentable. » Ce fut « le règne de la saignée, dit le Dr Boinet, ...tantôt déplétive, tantôt préventive, tantôt explorative, » c.-à-d., la saignée à tout propos et hors de tout propos, à tort et à travers. Dans les hôpitaux militaires livrés aux « sectateurs de Broussais, » on calculait et on préparait à l'avance, antérieurement à tout diagnostic, le nombre des sangsues, suivant le nombre des entrants : — « Combien d'entrants ? demandait, à la visite du soir, un chef de service. — Dix. — C'est bien, cela fait 300 sangsues, 30 pour chacun. » Et il signait les bons. Et tout le monde s'inclinait : — « La doctrine de Broussais fit le tour de l'Europe, dit Corlieu : on ne voyait partout que gastro-entérites... Tous les marais à sangsues de la France et de la Hongrie s'épuisèrent avec cette thérapeutique sanguinaire. » On a été jusqu'à dire que Broussais a fait couler autant de sang que Napoléon Ier : « exagération, » dit Boinet, qui cependant constate qu'avec ce terrible homme la saignée atteint son apogée, dépassant les abus de Gui-Patin lui-même et de tout le siècle de Louis XIV.

De cette thérapeutique sauvage, qu'est-il resté ? Rien. — « La thérapeutique de Broussais s'est dissipée comme un mauvais rêve, écrivait déjà Chauffard il y a trente ans. Nos jeunes médecins savent à peine quelle elle fut. »

Et son matérialisme a-t-il vécu même autant que lui ? A-t-il été seulement sincère ? Un document qui fut publié trois ans après sa mort, en 1841, à l'occasion d'un procès entre ses héritiers et son

groupe, sous ce nom de *croyants*, ceux qui ont cru pour le moins à l'âme et à Dieu, un minimum qui marque déjà une attitude très nette puisqu'il suffit du moins à montrer que ce n'est pas au matérialisme et à l'athéisme que la science doit ses progrès. Mais il a le bonheur de pouvoir aller plus loin et donner des précisions, puisque la plupart d'entre ces savants ont été des croyants non pas seulement de la religion naturelle, mais de la foi surnaturelle, de la foi protestante quand ils étaient nés en pays protestant, de la foi catholique et souvent d'une piété ardente quand ils étaient nés catholiques ou étaient revenus au catholicisme. — Nos lecteurs peuvent se souvenir que nous avons fait ici ce travail très au long, *Ami* 1909, p. 209-219 (mathématiciens et astronomes), p. 305-315 (physiciens de la chaleur et de la lumière), p. 421-430, 513-518 (physiciens de l'électricité) ; *Ami* 1910, p. 835-841 (chimistes), 440-441 et (en 1912) p. 1054-1055 (Elie de Cyon, disciple de Cl. Bernard, à propos de son livre *Dieu et Science*, et notice nécrologique). — Le t. I du P. Eymieu a paru en décembre 1919 et traite des savants qui se sont illustrés « dans les sciences exactes » (mathématiques, astronomie, physique, chimie), in-16 de 272 p., 5 fr., Paris, Perrin.

secrétaire, laisse étrangement à penser. Il ose y parler de sa foi à une « intelligence coordinatrice, » que pour un peu il appellerait « créatrice... » Voici ce document, publié par Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine :

Ceci est pour mes amis, mes seuls amis : DÉVELOPPEMENT DE MON OPINION, ET EXPRESSION DE MA FOI. Je sens comme beaucoup d'autres qu'*une intelligence a tout coordonné*. Je cherche si je puis en conclure qu'elle a tout *créé ;* mais je ne le puis pas, parce que l'expérience ne me fournit point la représentation d'une création absolue ; je n'en conçois que de relatives, et ce ne sont que des modifications de ce qui existe dont la seule cause appréciable pour moi est dans les molécules ou atomes, et dans les impondérables qui font varier leurs activités ; mais je ne sais ce que c'est que les impondérables, ni en quoi les atomes en diffèrent, parce que le dernier mot sur ces choses n'a été dit ni par les physiciens, ni par les chimistes, et que je crains de me représenter des chimères. Ainsi, sur tous les points, j'avoue n'avoir que des connaissances incomplètes dans mes facultés intellectuelles ou mon intellect, et je reste avec le *sentiment d'une intelligence coordinatrice, que je n'ose appeler créatrice, quoiqu'elle doive l'être* (ces deux mots, dit Dubois, sont ajoutés au-dessus de la ligne et comme par surcharge). Mais je ne sens pas le besoin de lui adresser un culte extérieur autre que celui d'exercer, par l'observation et le raisonnement, l'intelligence pour l'enrichir de nouveaux faits, et les sentiments supérieurs, pour qu'ils aboutissent au plus grand bien de l'homme forcé de vivre avec ses semblables, c'est-à-dire social. Je crois aussi que ce culte exige que les premiers besoins soient satisfaits sans nuire aux autres hommes, soit dans la même satisfaction, soit dans celle des sentiments supérieurs, et un de mes sentiments me pousse à les seconder de tout mon pouvoir dans cette double satisfaction, parce que j'y trouve le plus doux et le plus pur des plaisirs. J'applique cela aux animaux voisins de nous. Telle est ma foi et je ne crois pas pouvoir en changer ; car toutes les personnifications anthropomorphiques d'une cause générale pour l'univers et d'une cause particulière pour l'homme m'ont toujours inspiré une répugnance invincible que *je me suis en vain efforcé* de méconnaître et de vaincre pendant longtemps. Je ne crains rien et je n'espère rien pour une autre vie parce que je ne saurais me la représenter.

Ceci certes ne permet pas de classer Broussais parmi les croyants catégoriques, mais moins encore de le qualifier athée résolu. Indifférent, pas davantage : il a pris la question au sérieux, s'est « efforcé » de la résoudre... Il est resté en route ; mais il s'est mis en route. Les disciples, comme il arrive souvent, ont été pires que le maître.

VI. — Broussais, avec ses fanfaronnades matérialistes, avait pensé ridiculiser à jamais le spiritualisme de ses devanciers immédiats, Barthez († 1806, fondateur du vitalisme, professeur à l'Ecole de Montpellier depuis 1759) et Bichat († 1802, à trente ans, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris) [1]. Contre Broussais se dresse toute une pléiade de médecins illustres, en qui l'on peut voir les continuateurs de Bichat : Laënnec, Bayle, Dupuytren, Récamier, fondateurs, avec Laënnec à leur tête, de « cette puissante école anatomopathologique (écrit Triaire) où l'on étudiait la lésion sans la séparer de ses causes et des circonstances vitales, — qui fit réaliser à la science de si grands progrès, et fut, pendant près d'un demi-siècle, l'honneur de la médecine française. »

Le plus clairvoyant adversaire de Broussais fut **Laënnec** (1781-1826), professeur au Collège de France et à la Faculté de Médecine de Paris, « le plus grand observateur des temps modernes » (dit le *Dictionnaire* de Beaugrand), le plus grand médecin de tous les temps, portant « sur sa tête plus de gloire et de renommée que toute la corporation réunie » (dit Triaire), également pénétrant dans l'analyse (description du cancer, de l'abcès, de la gangrène du poumon, de la pneumonie, de la pleurésie) et génial dans la synthèse (créateur de l'anatomie pathologique : le premier, il la systématise et en fait un tout, un ensemble harmonique, un enchaînement régulier ; derrière les états locaux qu'il analyse si bien, il cherche et trouve l'état général, l'état de l'organisme vivant pris dans son unité : ce qui le fait traiter par Broussais d' « ontologiste, » d' « amant du vague et de l'insubstantiel »).

Surtout, sa gloire la plus retentissante, le titre qui lui a mérité d'être classé parmi « nos gloires nationales » (dit Grasset après Chauffard), c'est la découverte de l'auscultation (1819). Ici il n'a pas eu de précurseurs, comme en ont souvent les inventeurs : il a créé de toutes pièces. Et cette découverte, il ne l'a pas seulement ébauchée, comme font souvent les inventeurs : il l'a portée à la perfection. Beaugrand écrivait dans son *Dictionnaire*, en 1874, que l'auscultation a été portée « du premier coup à un point tel de perfection qu'aujourd'hui, après cinquante ans d'épreuve, l'ouvrage qui la promulgua est encore debout, et qu'à part certaines particularités relatives surtout aux maladies du cœur, il peut être regardé comme représentant l'état de la science. » La Faculté de Médecine de Paris ayant pris, en 1879, l'initiative d'une réédition du célèbre *Traité*, disait, dans l'*Introduction :* — « L'œuvre de Laënnec est de celles dont on doit maintenir respectueusement, non l'esprit toujours vivant, mais *la lettre*... La révolution médicale, dont le monde lui est reconnaissant, est un fait accompli... Pas un de nous ne

[1] Broussais parlait des « tristes suppôts de la vieille Ecole de Montpellier » et accusait Barthez de repousser la médecine « dans les nues... » Le système sanguinaire de Broussais est oublié depuis longtemps, pour le plus grand bien des malades ; et la doctrine vitaliste de Barthez et de l'Ecole de Montpellier réapparaît, tous les jours, plus scientifiquement défendable (Grasset, *Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1909). — Quant à Bichat, dans sa rapide carrière il avait jeté partout des idées fécondes *(Recherches sur la vie et la mort*, Paris, 1800), et son héritage était « colossal (dit un historien de la médecine, Triaire) : il contenait en germe toute cette science moderne dont nous sommes si fiers... La portion la plus importante de cet immense héritage, l'anatomie pathologique, échut à Laënnec, à Bayle, à Dupuytren et à Récamier. »

Grasset († 1917, une de nos gloires médicales et un chrétien admirable, dont la plupart des travaux ont été présentés fidèlement ici) établit, dans son discours inaugural du Ve Congrès français de médecine (tenu à Lille en juillet 1899), six grandes périodes dans l'histoire générale du XIXe siècle médical en France :

1° *Fondation de la Biologie et de l'Anatomie générale :* Barthez et Bichat ; — 2° *La première école clinique :* Laënnec ; — 3° *L'anatomie pathologique, l'histologie, les sciences physico-chimiques et naturelles, la physiologie :* Cruveilhier à Claude Bernard ; — 4° *La deuxième école clinique :* Andral à Trousseau et à Charcot ; — 5° *La microbiologie :* Pasteur ; — 6° *La troisième école clinique :* contemporains.

consentirait à la pratique de la médecine s'il devait renoncer à l'auscultation. » Bouillaud, qui fut son disciple, dit que jusque-là « un sens manquait à la médecine ; et je dirais, si je l'osais, que, *créateur* par une sorte de délégation divine, Laënnec le lui a donné. Or, ce sens dont la médecine était dépourvue, n'était rien moins que l'ouïe, laquelle, comme la vue et le toucher, constitue l'un des trois sens les plus éminemment intellectuels. » — Laënnec, écrit Roger, « est plus que l'inventeur d'un procédé d'investigation ; il est le créateur d'une méthode ; il est l'initiateur d'un mouvement scientifique qui dure encore, et grâce auquel la médecine, devenue positive, se rapproche de plus en plus des sciences exactes. »

Or, toute cette gloire a été posthume. Il a vécu dans l'impopularité. Pourquoi ? Il est vrai qu'il est mort jeune, à quarante-cinq ans, avant peut-être que la foule n'ait eu le temps d'entrevoir la portée de l'œuvre accomplie par ce génie. Mais ce n'est pas là l'explication. La vraie raison, dit Triaire, c'est que Laënnec « était hostile à l'école physiologique (de Broussais) et fermement attaché, par éducation et conviction, aux idées religieuses. » Déjà, au lendemain de sa mort, la *Notice* (non signée) publiée dans *Archives générales de médecine* (1827) disait que « rien n'eût manqué peut-être à sa gloire... s'il eût adopté plus franchement les saines (!!) doctrines philosophiques qui font l'honneur de notre siècle. »

Laënnec, à l'Ecole de Médecine comme en son pays de Bretagne, demeura (dit son biographe Lallour) « un chrétien de la forme antique et invariable, un ferme et docile fils de l'Eglise catholique, vivant de sa vie, priant de sa prière, tenant, sans ostentation mais sans faiblesse, sa place dans toutes ses fêtes, » très dévot notamment à l'Eucharistie et à la Sainte Vierge. A son dernier voyage en Bretagne, la chaise de poste où il se trouvait avec sa femme, fut précipitée dans un fossé : quand on s'en fut tiré et que chacun eut repris sa place, Laënnec se contenta de dire : — « Nous en étions à *Ora pro nobis peccatoribus,* » et l'on continua paisiblement à réciter le chapelet [1].

Il fut emporté par une maladie de poitrine contractée dans l'exercice de son art. Il a raconté lui-même qu'en pratiquant l'autopsie d'un phtisique il s'était blessé à l'index et qu'un tubercule s'était développé au niveau de la blessure [2] : vingt ans plus tard il mourait poitrinaire, calme et résigné, après avoir demandé et reçu les sacrements.

Aux côtés de Laënnec, Gaspard-Laurent **Bayle** (1774-1816), un autre élève et héritier de Bichat, et dont le nom serait même, chronologiquement, le premier à inscrire dans l'histoire de l'anatomie pathologique : Broussais l'appelait ironiquement « le patriarche des anatomopathologistes modernes. » Ses travaux sur la phtisie pulmonaire sont cotés partout encore aujourd'hui. Il fut médecin de Napoléon. Lui aussi était un croyant. Nous avons là-dessus le témoignage de son neveu A.-L.-J. Bayle, médecin lui-même, professeur et savant de grand mérite, qui, au cours d'une notice sur Laënnec, est heureux de saluer dans la religion profonde de celui-ci, une ressemblance de plus avec Bayle, une religion qui, dit-il, « pénétrait jusqu'au plus profond de son cœur pour en modérer et en régler les mouvements. »

Guillaume **Dupuytren** (1777-1835) est « le plus grand homme qui ait traversé la scène chirurgicale... Toute la chirurgie porte la marque de son intervention » (Triaire). Il fut toujours spiritualiste dans son enseignement. Il semble avoir été toujours croyant et tout au moins en avait la réputation : quand il fut nommé chirurgien de Charles X, la malignité publique fit courir le bruit qu'il avait discrètement égaré aux Tuileries son livre de messe attestant l'orthodoxie de ses convictions. Allait-il seulement à la messe ? Il « n'avait pas le temps » de pratiquer sa religion. Il n'en pratiquait surtout pas le grand précepte, la charité : c'était le type de l'homme dépourvu d'amabilité, dépourvu même de l'éducation qui fait l'homme du monde : « regard dur, outrageant, dit un biographe ; sourire dédaigneux et hostile ; envieux jusqu'à la tyrannie ; ne voyant dans les hommes que des censeurs ou de mortels ennemis, ne tolérant jamais la contradiction... » Une fois de plus cependant allait se vérifier pour lui la justesse du conseil de l'Apôtre : *Vince in bono malum.* Un pauvre curé de campagne étant venu un jour lui demander ses services, le terrible homme le reçut fort mal ; il lui parla et l'opéra sans ménagement, mais demeura stupéfait et émerveillé de la patience, du courage, des sentiments élevés de l'humble prêtre : si bien que, quand sonna pour lui l'heure suprême, il se rappela son client, se mit à son tour entre ses mains, et fit une mort très édifiante.

Récamier (1774-1852), médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris pendant quarante ans, et professeur à la Faculté de Médecine et au Collège de France dix ans (il dut démissionner en 1830 pour refus de serment), connu du grand public surtout comme chirurgien et « précurseur du grand mouvement chirurgical qui a agrandi dans d'incalculables

[1] En 1892, au cours d'un banquet offert par un groupe de médecins catholiques au Dr Ferrand, le digne fils du saint docteur Ferrand de Missol, le Dr Gouraud (père du général Gouraud) portait un toast qu'il ouvrait par cette anecdote :

« En 1804, le pape Pie VII était à Paris pour le sacre de l'Empereur et donnait des audiences dans la grande salle du Louvre. Cinq élèves en médecine, Fizeau, Pignié, Pidoux, Laënnec, et mon grand-père Perdreau furent présentés à Sa Sainteté par le cardinal Sala, qui dit au Pape : — « Très Saint Père, ce sont des médecins pieux. » Le Pape se prit à sourire, et, mettant la main sur le front de mon grand-père, il dit : *Medicus pius, res miranda !* »

Le Saint-Père, ajoute Gouraud, n'aurait pas lieu de manifester aujourd'hui pareille surprise.

[2] Sur cette question aussi de la tuberculose, Laënnec avait été un illuminateur. Il a décrit si nettement l'évolution du tubercule, que Broussais l'accusait de « trancher du devin » « avec une étonnante intrépidité » comme s'il avait été « dans l'intérieur du corps de ses malades. » Qu'eût dit Broussais si, comme nous, il avait vu l'effort entier du XIXe siècle confirmer définitivement cette unité de la tuberculose que Laënnec avait établie au nom de la clinique et de l'anatomie pathologique ? — Laënnec n'admit pas la contagion de la tuberculose, au moins d'une manière générale ; mais, disait-il, « beaucoup de faits prouvent qu'une maladie qui n'est pas habituellement contagieuse peut le devenir dans certaines circonstances. »

proportions les horizons de la chirurgie moderne, » mais non moins puissant comme médecin : il a fondé la gynécologie et apporté à la médecine un contingent de conceptions qui, d'abord combattues ou oubliées par ses compatriotes, ont été retenues par les étrangers et, revenues ensuite en France, sont demeurées classiques. Chrétien ardent : « foi absolue et naïve comme celle d'un enfant » (dit Triaire), ce qui ne l'empêchait pas d'être éclairée : il a écrit une apologétique et divers travaux de philosophie chrétienne. Foi agissante surtout et qui gouvernait sa vie : d'un rigorisme absolu pour lui-même, et de la plus large bienveillance pour les autres. Foi militante aussi : son ardeur n'était pas à huis clos, et il intervenait avec entrain dans toutes les occasions où il voyait engagés les intérêts de l'Eglise et du clergé.

Cruveilhier (1791-1874) a « complété, dit Grasset, la constitution de la science anatomopathologique », l'a « codifiée en quelque sorte dans son magnifique *Traité* (1849-1864, 5 vol.), monument impérissable, recueil magistral de faits, qui n'a pas vieilli. » Elève de Dupuytren, il était, à la différence de son maître, l'amabilité et la modestie même. Il avait songé d'abord à la cléricature, et entra à St-Sulpice, puis, sur les instances de son père, se consacra à la médecine, mais avec l'intention d'en faire un sacerdoce, ce qu'il fit en effet : l'année même (1835) où il prit possession de la chaire d'anatomie pathologique fondée par Dupuytren mourant, il parla, dans la séance de rentrée de la Faculté, « des devoirs et de la moralité du médecin, » et remua profondément l'auditoire. On savait que chez lui l'exemple précédait le précepte. Sa vie fut d'une belle unité chrétienne. Les pauvres surtout l'attiraient. Sa charité, qui avait de vrais raffinements de délicatesse, était légendaire. La science devenait chez lui, comme chez la plupart des grands savants, l'aliment de la piété :

> A la vue, dit-il, de cette merveilleuse organisation où tout a été prévu, coordonné avec une intelligence et une sagesse infinies, quel anatomiste n'est pas tenté de s'écrier avec Galien qu'un livre d'anatomie est le plus bel hymne qu'il ait été donné à l'homme de chanter en l'honneur du Créateur ?

VII. — Une grande figure de médecin chrétien, ce fut le Dr Boissarie. Il est universellement connu comme médecin de Lourdes (président, durant vingt-cinq ans, 1892-1917, du *Bureau des Constatations médicales de Lourdes)*. Ce n'est pas Lourdes cependant qui a fait d'abord sa renommée. Il était célèbre bien avant d'aller à Lourdes ; et c'est cette célébrité même qui a fait jeter les yeux sur lui pour l'attacher à Lourdes [1].

Né à Sarlat, 1836, d'un père médecin ; premières études au collège communal de sa ville natale, puis, à partir de la sixième, au collège de Montignac, dirigé par un prêtre, puis, à partir de la troisième, au Collège que les Jésuites viennent de fonder à Sarlat (1851) dès le lendemain du vote de la loi Falloux : enfant pieux, fervent, se croit un temps (1852) la vocation à la vie religieuse dans la Compagnie de Jésus : finalement, après de loyaux examens au cours de retraites (1855), les Jésuites reconnaissent dans son cas l'élan instinctif, irraisonné, d'une âme généreuse, avide de perfection, plutôt qu'un appel du Seigneur. Le jeune homme part (1856) pour l'Ecole de Médecine de Paris.

A Paris (1856-1862), très brillant étudiant, au point d'être élu, au cours même de ses études, en 1860, membre de la Société médicale d'observation ; solide chrétien aussi, les premières années, puis renonçant aux pratiques religieuses, nous ne savons au juste à quelle date, ni pour quel motif : entraînement du mauvais exemple ? ou peut-être quelque liaison ? ou encore une trop constante fréquentation des salons du Dr Arnal, dont l'atmosphère était tout imprégnée du voltairianisme léger du Second Empire ? Peut-être aussi connut-il, comme S. Pierre, le péché de présomption : ses premières lettres de la capitale respirent un mépris quelque peu insolent des séductions qui l'entourent, une assurance trop tranquille, des paroles dures contre « l'abrutissement » où se ravale « la plus belle moitié du genre humain » : « Plus d'une fois j'ai été sur le point de répondre par un soufflet... Mon parti est pris, je passe et laisse dire... Furieux, je me retourne ; elle (la nymphe) allait payer cher sa témérité ; elle le comprit, se retira et fit bien. Ce qu'il y a de mieux, c'est de ne rien répondre et de continuer sa route. Telle est aussi ma résolution pour l'avenir. » On ne perçoit vraiment pas ici le ton de l'humilité chrétienne, dont toute la confiance est en Dieu...

Toujours est-il qu'il rentra à Sarlat, en 1862, tout à fait indifférent en matière religieuse, et que cet état se prolongea jusqu'en 1868 : il y avait deux ans qu'il était marié. Ce sera le remords de toute sa vie, que d'être entré ainsi au foyer de son épouse. Mais il n'avait jamais perdu la foi, ni surtout la dévotion à la Sainte Vierge : même au temps de ses égarements, il ne se dépouilla jamais de son scapulaire ; et quand il revint à Dieu, c'est aux pieds de la Vierge de Rocamadour qu'il déposa le fardeau de ses fautes, dans une confession noyée de larmes.

Dès lors il ne cessera plus d'être le grand chrétien que l'on a connu à Lourdes : confession hebdomadaire ; communion fréquente, spécialement les jours où il doit faire une opération (et de plus, ces jours-là, l'heure venue, il met en prières toutes les communautés de Sarlat) ; prière pour ses malades, surtout le chapelet, qu'on le voyait souvent égrener en pleine campagne avec une ferveur qui semblait transfigurer son visage (surtout quand il allait voir des malades dont l'état lui paraissait désespéré : où sa science ne pouvait plus rien, il recourait au Salut des infirmes) ; intense flamme d'apostolat, non seulement au

[1] Voir la monographie que vient d'écrire le P. van den Brule, S. J., **Le Docteur Boissarie**, préface de Paul Bourget, in-12 de xx-414 p., 6 fr., Paris, de Gigord.

chevet de ses malades, qu'il veillait à ne pas laisser mourir sans le secours du prêtre, mais, dans le monde, auprès de tous ceux qui l'approchaient, à commencer par son beau-père, qui disait : « Avec un gendre comme le mien, comment ne finirais-je pas par me confesser ? Au besoin, il me confesserait lui-même. » Personne ne résistait à son zèle : il ramena à Dieu son pharmacien, son ami le Dr Pomarel, un capitaine de vaisseau en retraite, des hommes politiques, des anticléricaux farouches, même cette vieille voltairienne de Mme de Saint-Priest. Personne surtout ne résistait à sa charité, qui pour les pauvres était inépuisable.

Et la science n'y perdait rien. Le célèbre Velpeau, quand Boissarie rentra à Sarlat après son doctorat, écrivait à un vieux praticien périgourdin : — « Boissarie nous quitte pour revenir parmi vous. Ce n'est pas une perle que nous vous renvoyons, c'est un diamant. » Boissarie se fit surtout une réputation de chirurgien. Un malade périgourdin dont l'état réclamait une opération délicate, crut devoir recourir au Dr Lannelongue et se fit transporter à Bordeaux ; mais quand Lannelongue apprit que son client habitait la Dordogne : — « Eh quoi ! vous avez Boissarie à Sarlat, et vous venez à Bordeaux ? Sachez que nul, pas plus moi qu'un autre, ne peut opérer avec plus de sûreté que lui. »

Ses vingt-cinq années d'exercice de la médecine à Sarlat (1863-1888) furent marquées par presque autant de travaux, mémoires ou articles de revues médicales (en lire la liste dans Van den Brule, p. 72-73). Aussi toutes les Sociétés médicales tenaient à honneur de le compter parmi leurs membres : il fut élu, en 1866, membre de la Faculté de Médecine de Bordeaux ; 1873, membre de la Société de Médecine de Paris ; 1875, membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris ; 1875 encore, membre de la Société de Médecine légale ; 1876, membre de la Société de Médecine publique et d'Hygiène ; 1879, membre correspondant de l'Académie de Bordeaux. Dix ans plus tard enfin, il venait de poser sa candidature, comme membre correspondant, à l'Académie de Médecine de Paris ; mais sa nomination à la Présidence du Bureau des constatations médicales de Lourdes l'y fit renoncer, dans un sentiment de délicatesse que l'on comprend : il ne voulait pas exposer le domaine surnaturel où il venait de pénétrer à des polémiques fâcheuses.

Son premier pèlerinage à Lourdes remonte à l'année 1872 : il y allait en action de grâces pour la guérison de l'aîné de ses enfants (cas de choléra infantile), guérison où il savait qu'il devait faire une place à l'intervention de la Sainte Vierge. — Il y retourna en 1886, toujours en action de grâces. C'est là qu'il fut présenté au Dr de Saint-Maclou, fondateur et premier président de la célèbre clinique qui s'appellera ensuite *Bureau des Constatations médicales de Lourdes,* esprit encyclopédique, spécialiste, en médecine, des maladies nerveuses, mais rompu aux problèmes les plus ardus de la philosophie : — « Ce qui nous avait d'abord rapprochés, dit le P. Guillermin, O. P. (prof. à l'Institut catholique de Toulouse), c'était sa profonde estime pour la doctrine de S. Thomas. Il la connaissait comme certainement peu de laïques la connaissent en Europe. En elle mieux qu'en aucune autre, il trouvait de quoi satisfaire les tendances philosophiques de son esprit, son besoin extrême de précision et son désir de voir mis en lumière l'accord qui existe entre les révélations de la foi et les données de la raison et de la science. »

Entre ces deux hommes, Saint-Maclou et Boissarie, la séduction fut, dès l'abord, complète. Saint-Maclou, prévoyant sa mort prochaine, disait peu après à un chapelain de Lourdes, en désignant Boissarie : — « Voilà l'homme qu'il faudrait pour me remplacer. » Boissarie, de son côté, après ce pèlerinage de 1886, retournera encore un an ou deux à Sarlat avant de se fixer à Lourdes (en 1888) aux côtés de Saint-Maclou ; mais dès lors, son esprit est à Lourdes. Il a été saisi par l'intérêt religieux et scientifique des phénomènes étudiés à Lourdes. Il écrit, cette même année 1886, son premier article aux *Annales de N.-D. de Lourdes,* sous ce titre : *Impressions d'un médecin à Lourdes,* premier article qui sera suivi de tant d'autres où il s'applique à distinguer, dit-il, le fait réel, « de l'illusion qui console, de la foi qui ranime, et de toutes ces modifications passagères, effet suprême de la volonté, » pour aboutir, après cinq ans, à la publication du volume intitulé : LOURDES, *Histoire médicale* (1891).

VIII. — Ce fut un « événement » que ce livre ; et toute la presse le proclama. Jusque-là c'était un principe, dans le monde médical, d'écarter *a priori* toute idée et toute intervention de surnaturel : la science n'avait rien à faire avec le miracle. Non seulement elle se refusait à le constater ; elle eût voulu même supprimer, autant qu'il était en elle, la possibilité de le constater : un malade en partance pour Lourdes demandait-il un certificat de maladie à son médecin ordinaire, il ne l'obtenait presque jamais : — « Le médecin refuse toute déclaration, dit l'auteur d'*Histoire médicale ;* et s'il donne un certificat, il le rédige en termes vagues, ambigus. Comme dans les oracles de l'antiquité, il y a une double clef qui correspond à deux solutions opposées. Que le malade guérisse ou qu'il conserve ses infirmités, le résultat a été plus ou moins prévu. » Et Boissarie cite en exemple la note médicale apportée par Céleste Mériel : — « Je déclare, disait son médecin, que cette malade ne parle pas, n'entend pas, et qu'elle peut se déplacer sans danger pour sa vie. » Or, ajoute Boissarie, « il y avait six ans qu'elle était couchée dans la salle des grandes infirmes, à la Salpêtrière, sans voix, sans mouvement, et ayant perdu l'ouïe à la suite d'une longue suppuration des oreilles et d'une perforation des deux tym-

pans. Tout cela était renfermé dans ces trois mots. Quant à la cause, à la nature de sa maladie, à nous de le deviner si nous pouvions. Ce certificat avait pourtant un mérite : il disait quelque chose et ne renfermait aucune indication fausse. Que de malheureux malades, surtout pendant le pèlerinage national, ont sollicité leur médecin sans pouvoir obtenir seulement de connaître le nom de leur maladie ! »

Boissarie ajoute, avec une sincérité touchante : — « Avant de blâmer mes confrères, je dois dire que j'ai fait comme eux. » Et il confesse le refus obstiné de certificat qu'il opposa, vers la fin de 1871 (à une date donc où il était chrétien fervent et militant), à une Sœur de Saint-Vincent-de-Paul. Il la connaissait, cette religieuse ; il l'avait soignée de longs mois ; il la voyait devant lui, retour de Lourdes, transformée, animée d'une vie nouvelle : — « Comment ce changement si prompt, si complet, avait-il pu se produire ?... Ah ! je n'étais pas curieux et je ne tenais pas à le savoir ! Du moment où le procédé sortait de notre méthode, cela ne me regardait pas... Je ne pouvais me faire à l'idée d'apposer mon nom sur une pièce de cette nature... Que diraient mes amis, mes confrères ?... Je voyais déjà leur sourire moqueur. Je ne pouvais décemment m'engager dans une voie qui semblait marquer la première étape de ma décadence intellectuelle. Mes souvenirs d'école, mes traditions, mon passé, tout était compromis ; j'étais un homme fini !... » Aussi, termine-t-il, « après le départ des Sœurs (qui étaient venues lui demander le certificat), je me sentis soulagé d'un grand poids. Je venais d'échapper à un péril réel... Et pourtant je n'étais pas incrédule, loin de là !... J'étais dans cette disposition d'esprit où nous sommes tous en quittant les bancs de l'École, après avoir vécu dans les salles de l'Internat, liés par une solidarité qui nous enchaîne, prenant pour un dogme l'enseignement reçu. »

La publication du livre de Boissarie brisa ces chaînes, dissipa l'ensorcellement du préjugé pseudo-scientifique. C'en est fait désormais de la conspiration du silence. La presse de toutes nuances et de tous pays (même d'Allemagne) s'occupe de l'ouvrage, plusieurs pour le discuter, mais sans jamais se départir des égards dus à la science éclairée et sincère. De toutes parts affluent les approbations des plus éminents praticiens et des professeurs les plus érudits (dont quelques-uns étaient des incroyants) ; la Société des Sciences médicales de Lille lui décerne un diplôme de Membre correspondant. Et du côté catholique, c'est un Bref du Souverain Pontife, puis des lettres de la plupart des évêques de France et d'un grand nombre de prélats étrangers, des lettres aussi de personnalités de tous ordres (comme la reine Amélie de Portugal et le duc d'Alençon).

L'année suivante (septembre 1892), mourait le Dr de Saint-Maclou ; et Boissarie était appelé à lui succéder à la présidence du *Bureau des Constatations*. C'est là qu'il va passer ses vingt-cinq dernières années († 28 juin 1917). Le *Bureau*, sous sa direction, est devenu vraiment « la clinique du miracle », clinique d'un genre nouveau, ouverte à tous médecins qui se présentent munis d'un diplôme, sans distinction d'origine ni de religion [1], les accueillant tous sur le pied de parfaite égalité : il n'y a ici ni élèves ni professeurs, et c'est ce qui distingue la clinique de Lourdes de toutes les autres : sous ses voûtes, toutes les hiérarchies s'effacent. De 1890 à 1913, on a vu passer ainsi par le *Bureau des Constatations* 6313 médecins, dont 1457 venus de l'étranger (445 en 1909 ; 477 en 1910 ; 534 en 1911 ; 566 en 1912, — dont de nombreux professeurs de Facultés et médecins des Hôpitaux, 30 en 1909, 42 en 1910, 40 en 1911, 50 en 1912). Et ce ne sont pas les médecins chrétiens qui ont répondu les premiers à l'appel de la clinique : les curieux et les indifférents ont ouvert la marche, et plusieurs y ont gagné de retrouver aux pieds de la Vierge de Lourdes la foi. Ce qui faisait dire à Boissarie :

> Dans ces grands appels qui se font entendre depuis un demi-siècle autour de la Grotte, il n'y a pas une profession qui ait été plus favorisée que la nôtre, qui soit venue de plus loin, qui ait donné une adhésion plus complète. *(L'Œuvre de Lourdes*, p. 193).

Il s'éteignit pieusement à Sarlat, après de longues souffrances, admirablement accueillies, le 28 juin 1917, dans sa quatre-vingtième année. Mgr Rivière, évêque de Périgueux, présida les funérailles et célébra en son diocésain « le notaire de Dieu et l'intendant de la Sainte Vierge ». Il n'y eut pas de discours au cimetière : le défunt les avait interdits. Il avait demandé que sur sa tombe, pour toute épitaphe, on gravât seulement ces deux mots : SERVUS MARIÆ.

IX. — On a remis l'autre jour en question la conversion *in extremis* d'un autre grand docteur ès-sciences médicales, Littré († 1881), connu surtout comme auteur du *Dictionnaire* et de multiples travaux d'ordre philologique ou littéraire (ou positiviste), mais qui avait commencé par être interne des hôpitaux et qui, s'il délaissa ensuite l'exercice de la médecine, resta fidèle toujours au culte des sciences médicales (éditeur et traducteur des *Œuvres d'Hippocrate* 1839-1861, 10 vol. in-8 ; *Médecine et Médecins*, 1871). A la dernière séance solennelle de l'Académie de Médecine (23 décembre 1919), le Dr Maurice de Fleury a prétendu

[1] Un jour le Dr Aigner, Allemand, jugea bon de se présenter à Mgr Schœpfer et de lui faire une profession de foi antichrétienne avant d'entrer au Bureau des Constatations :
— « Moi, déclara-t-il, je suis moniste. »
Et Mme Aigner, teutonne puissante, d'ajouter avec un sérieux tout teutonique :
— « Moi aussi, Votre Grandeur Episcopale. »
Mgr sourit et répondit au docteur : — « Il n'est pas nécessaire de croire en Dieu pour avoir la licence de travailler dans notre clinique. Il suffit d'y apporter le désir sincère d'étudier sérieusement et respectueusement. »
On trouvera, dans le livre du P. van den Brule, un aperçu développé de l'histoire de la clinique de Lourdes et des incidents les plus retentissants qui s'y sont passés (visite de Zola ; Huysmans ; campagne de Jean de Bonnefon pour la fermeture de la Grotte au nom de l'hygiène publique, et, à l'encontre, protestation signée de près de 3.000 médecins ; visite à Lourdes, en 1903, du Congrès médical de Madrid, — en 1904, du Congrès de neurologie, sous la conduite d'un professeur de la Faculté de Paris, — en 1905, du Congrès d'études sur les stations thermales du Sud-Ouest ; etc.).

que, si Littré sur son lit de mort a consenti à recevoir le baptême de sa femme, ce ne fut que de guerre lasse, pour avoir enfin la paix et échapper à d'importunes sollicitations : « scène émouvante et profondément humaine, faiblesse plus belle qu'une héroïque résistance, » ajoute-t-il : belles phrases qui déguisent mal le dépit d'un mécréant devant la conversion d'un confrère illustre. Contre la version de M. de Fleury, Mlle Sophie Littré, la fille du philosophe, a protesté en ces termes (*Temps* du 30 décemb. 1919) :

Je proteste avec la plus grande énergie contre le récit de M. de Fleury. Depuis longtemps, les idées de mon père évoluaient vers les doctrines spiritualistes et religieuses. Ma mère, le voyant chercher à s'éclairer, lui proposa de lui amener M. l'abbé Huvelin, qu'une parente lui indiquait comme un homme de haute valeur, très instruit et très cultivé, que nous ne connaissions ni ma mère ni moi. *Mon père accepta,* et les visites de l'abbé Huvelin lui devinrent très chères et très précieuses. Si M. l'abbé Huvelin venait en civil, ce n'était pas à cause de mon père, mais pour ne pas attirer l'attention.

Cette évolution grandissait ; mon père n'en était pas au baptême, mais sa mort arriva et le baptême *in extremis* fut la suite naturelle, sans scène dramatique. Il n'y eut pas lutte entre mon père et ma mère, car la paix a toujours régné dans notre logis. La veille de sa mort, il avait fait brûler par ma mère tous les papiers qui exprimaient ses anciennes volontés. Il voulait laisser toute liberté.

Le récit de M. de Fleury n'est pas faux ; il est inexact, erroné, tendancieux, et les conclusions qui en sont tirées sont entièrement fausses [1].

Ce qu'ayant lu, M. de Fleury, après une profession de profond respect pour Mlle Littré et l'expression du regret d'avoir troublé « la paix de ses vieux jours », ajoute :

Quand j'ai cherché à obtenir de Mlle Littré quelques précisions sur la mort de son père, j'ai eu le sentiment que je provoquais chez elle un grand trouble émotif, presque une souffrance, et je n'ai pas insisté. J'ai demandé une entrevue à Mgr Baudrillart, qui m'a très affablement reçu le 15 octobre dernier. L'éminent Recteur de l'Institut catholique m'a parlé avec beaucoup de sympathie de l'abbé Huvelin qui, m'a-t-il dit, ne pressait pas Littré de se convertir : il ne voulait pas précéder cette grande âme sur le chemin où elle évoluait. C'est Mme Littré qui, voyant la mort approcher, supplia son mari de se laisser baptiser ; il résista pendant un certain temps, puis il finit par dire : « Fais ce que tu voudras ! » Ce sont, à peu de chose près, les paroles de Mgr Baudrillart, dont j'ai pris note au crayon, tandis qu'il me parlait. Je crois ne pas avoir trahi sa pensée ; mon éminent interlocuteur ne tenait pas pour une conversion formelle l'acquiescement du philosophe mourant. Pourtant Mgr Baudrillart pense que, depuis longtemps, Littré évoluait manifestement vers la foi chrétienne. Il se base sur la sympathie progressive que lui inspirait l'abbé Huvelin, sur le plaisir qu'il prenait à causer avec lui des choses de la morale et de la foi et surtout sur les paroles de repentir qui échappaient fréquemment à Littré : — « *Le souvenir de mes fautes est comme un pieu qui me perce le cœur !* » Et cette phrase que relate Mgr d'Hulst dans une de ses conférences à Notre-Dame (Carême de 1891) : — « *Je pleure parce que j'ai péché et je ne sais pas à qui demander pardon !* »

Croirait-on que, de cette phrase si touchante et qui exprime si éloquemment l'angoisse d'une âme qui en est encore à chercher, M. de Fleury tire conclusion contre le retour de Littré à la foi ? — « Si Littré ne savait à qui demander pardon, dit-il, c'est que sa foi en Dieu n'existait pas. » Mais voici bien autre chose. Oyez cette exégèse des remords de Littré :

La vie entière de Littré étant la pureté même (l'abbé Huvelin l'admirait et le vénérait au point de s'agenouiller pour lui baiser les pieds), les remords du grand homme et les reproches qu'il s'adresse revêtent avec une précision parfaite les caractères de *ces idées d'humilité, d'indignité qui sont les signes classiques de la dépression mélancolique.* Cela n'est pas une supposition tendancieuse, mais bien une certitude scientifique. Les remords de Littré, tout à fait injustifiés, sont un *signe d'état dépressif.* Or, nous savons par Sainte-Beuve que Littré eut, à plusieurs reprises, des crises de mélancolie périodique.

Prions Dieu qu'il infuse bientôt à M. le Dr Maurice de Fleury les « idées d'humilité, d'indignité » où il ne sera plus tenté alors de voir des signes classiques de « dépression mélancolique. [1] »

X. — C'est des médecins encore qu'il est question dans **Devant la Douleur,** de Léon Daudet. Ce livre (in-12 de 304 p., 3 f. 50, Paris, Nouv. Libr. Nationale) forme la IIe série des *Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux de 1880 à 1905 ;* et c'est aux milieux médicaux qu'est faite, dans cette IIe Série, la part du lion (chap. I, II, III, VII et VIII) : l'auteur a poursuivi, comme on sait, sept années durant, jusqu'à la thèse exclusivement, ses études à la Faculté de Médecine de Paris. Ces pages n'ont paru qu'en 1915 ; mais elles étaient achevées avant la guerre. La douleur qu'elles évoquent, ce n'est donc pas la guerre ; et, à vrai dire, ce n'est même pas de la douleur, de la souffrance humaine, qu'il y est question, mais de ceux qui sont « devant la douleur », — des médecins. Ce n'est pas un livre de pitié donc, de commisération : les médecins ne sont pas toujours êtres de commisération, et pas toujours non plus leur silhouettiste d'aujourd'hui. M. Daudet a connu des maîtres admirables, chez qui l'âme était à la hauteur de la culture scientifique : Villemin (travaux sur la contagion de la tuberculose), de Cazal (cours sur les devoirs de la profession médicale, cours qui était « une merveille et d'une psychologie plus pénétrante que celle de M. Ribot », p. 293), Kelsch, Lucas-Championnière, Esbach, Suchard, Vaquez, Foubert, les deux Fournier (père et fils), Péan (en qui il semble trop voir un virtuose de la chirurgie : Péan savait, aussi bien que Daudet, que « le couteau est un pis aller, une défaite de l'ingéniosité thérapeutique » ; Péan était une grande âme, qui eut toujours la foi, malheureusement sans pratiquer ; mais il fit la mort la plus édifiante, 1898), Tillaux, Pasteur surtout, et Potain, à qui il a consacré les pages les plus émues de son livre, — Potain, qui était, « sinon pratiquant, tout au moins profondément traditionnel. Son âme ignorait les soubresauts, les brû-

[1] Voir, sur la mort de Littré, la note donnée *Ami* 1906, p. 643 et qui, tout en remettant au point les inexactitudes d'apologistes trop éloquents, concorde avec ce qu'on vient de lire. — Ce que j'écrivais en 1906, je le tenais du confesseur de Mme Littré, le vénéré P. Ruat (aumônier, durant plus de quarante ans, de la Maison-mère des Religieuses de Bon-Secours, rue Notre-Dame des Champs, 20).

[1] M. Paul-Hyacinthe Loyson a publié (*Grande Revue,* février 1920) des extraits des *Mémoires* de son père (l'ex-Père Hyacinthe) qui nous conte que l'abbé Huvelin a absous Littré, bien que celui-ci ne fût pas baptisé, parce qu'il avait vu en lui « l'action de la grâce et la présence de Dieu ». Le P. Hyacinthe n'a jamais su beaucoup son catéchisme ; mais qu'il l'ait ignoré au point de ne pas savoir que le Baptême est la porte nécessaire des Sacrements, cela passe toutes les bornes imaginables. Inutile, après cela, de relever les autres erreurs de ce travail (p. e., que c'est la fille de Littré qui baptisa son père : on a lu plus haut le témoignage de cette personne).

lures et les ricanements des âmes qu'a désertées le divin » (p. 56).

Le professeur Potain, dit-il encore (p. 45), était « l'antithèse vivante de Charcot. Il aimait les hommes d'un cœur ardent, infatigable, et il voyait surtout dans son art un moyen de les secourir. Sa bonté raffinée s'étendait, de sa famille et de ses amis, à ses clients, à ses élèves, aux inconnus. Toutes les forces de son intelligence aux antennes innombrables étaient dirigées vers le soulagement des maux, souvent désespérés, pour lesquels on l'invoquait de tous les étages de la société, de tous les coins de France et d'Europe... » C'est à Charcot (le triste et doctoral sectaire de la Salpêtrière) que vont les pages les plus acerbes de ce volume ; et il les mérite. Ce fut un pauvre savant, et plus encore un pauvre homme. Type du médecin sans entrailles qui ne voit dans ses malades que des sujets d'observation et qui les étudie avec autant d'insensibilité qu'il ferait des cas tératologiques du règne végétal : — « Tout absorbé par l'intérêt plastique et par l'enchaînement des causes, Charcot dédaignait l'intervention thérapeutique ; il considérait les dérèglements de la machine humaine comme un astronome les mouvements des astres. » Profondément antireligieux, il n'affectait de sympathie que pour Bouddha. Vindicatif à outrance, et pour la moindre vétille. Autour de lui évoluaient, rivalisant d'impiété, « l'anticlérical type », Bourneville, directeur du *Progrès médical*, l'aliéniste Féré, le professeur Debove (médecin et ami de Clemenceau), laïcisateur sans merci ; etc. — Ce monde sévissait entre 1880 et 1890.

XI. — Cet abbé Huvelin que nous venons de voir appelé à diriger Littré dans son orientation vers les idées religieuses, c'était une des belles et saintes figures du clergé français. Ancien et très brillant élève de l'Ecole Normale Supérieure (voir travail de Mgr Baudrillart, *Les Normaliens dans l'Eglise*, publié dans la *Quinzaine* en 1895, puis en plaquette épuisée aujourd'hui), agrégé d'histoire, il avait de bonne heure quitté le monde pour le Séminaire. Vicaire à St-Augustin de Paris, il refusa toutes les distinctions qui voulaient s'offrir à lui. Le cardinal Guibert eût désiré l'attacher à l'Institut catholique naissant ; mais il entendit les raisons de l'abbé, et le laissa à son vicariat de St-Augustin, où il fut, jusqu'à sa mort (1910), un incomparable directeur de consciences. Sa prédication était encore une forme de direction. Il eût détesté qu'elle devînt « à la mode », autant par humilité que parce que tout ce qui était conventionnel lui déplaisait. Il a indiqué qu'« il ne se souciait guère de la forme, mais des idées, qui se présentaient toujours abondantes à son esprit ». C'était une âme que l'on entendait. Il n'a rien écrit. Un de ses amis, M. Gibert-Lafon (alors 1er vicaire de St-Augustin, aujourd'hui curé de Vincennes) a recueilli des notes de ses auditeurs et les a publiées, en 1916, sous ce titre : **Echos des Entretiens de l'abbé Huvelin aux Femmes chrétiennes et de quelques Homélies** (in-12 de xii-340 p., 4 f. 50, Paris, A. Roblot). Il les a groupées sous trois grands titres : Exhortations aux Dames de charité, Entretiens aux Mères chrétiennes, Fragments d'allocutions et d'homélies ; et, sous chacun de ces titres, une série de menus chapitres de 3 ou 4 pages : charité, bonté, zèle, patience, mortification, humilité, courage, joie, dévouement... :

« Si on n'aime pas les hommes, on n'aime pas le Christ. Faites comprendre cette vérité, et vous aurez fait beaucoup pour les âmes... Le symptôme de la vie chrétienne, c'est sortir de soi-même. Quelle idée se fait-elle donc de la dévotion, l'âme pieuse qui remplirait ses devoirs sans rien répandre d'elle-même ?... Quand on pense au prochain, on se recueille mieux ; la pensée du prochain aide à prier, elle est une préparation à la prière... En priant pour nos frères, nous entrons dans l'esprit de l'Eglise. Ainsi, vous assistez à la Messe, et le prêtre est au *Sanctus*. C'est le moment, semble-t-il, d'unir sa pensée plus intimement à Celui qui va descendre sur l'autel ! c'est l'instant de ne plus penser qu'à Lui. Eh bien ! c'est précisément le moment où l'Eglise invite son ministre à prier pour ses frères... Maintenant, voilà que N.-S. est sur l'autel. Il n'y a plus qu'à se perdre en Lui, Il est là ! Cependant c'est encore le moment où l'Eglise invite son ministre à prier pour ses frères... Le premier effet de la piété est de nous déloger de notre égoïsme... Faites qu'en vous l'idée de piété soit synonyme de dévouement, de don de vous-même aux autres... »

Ces pages seraient fort bonnes à utiliser comme méditations. Les dames qui les ont recueillies ont bien mérité des âmes.

LITURGIE

Q. — Quelles sont les règles qui déterminent l'usage du signe de la croix pendant la récitation du bréviaire ?

R. — Ce sont 1° les rubriques elles-mêmes, 2° les décrets, 3° la coutume.

1° D'après la rubrique, on fait le signe de la croix avec le pouce sur la bouche à *Domine labia mea aperies*[1] ; avec la main, à *Deus in adjutorium* au commencement de chaque heure[2], mais non au triple *Deus in adjutorium* de Prime ni à celui des prières fériales de Prime. Il est prescrit au contraire à *Adjutorium nostrum in nomine Domini* qui précède le *Confiteor* à Prime et à Complies[3].

2° D'après les décrets, on fait le signe de la croix avec le pouce sur la poitrine à *Converte nos* de Complies ; et avec la main, à *Indulgentiam* qui suit le *Confiteor* de Prime et de Complies ; à *Benedicat et custodiat* de la fin des Complies en disant les mots *Pater et Filius, etc.* ; à la fin de Prime, en disant la bénédiction *Dominus nos benedicat*, mais non pas au verset *Adjutorium nostrum* qui précède ; enfin à l'intonation des cantiques *Magnificat, Benedictus* et *Nunc dimittis*[4].

3° D'après la coutume, on fait le signe de la croix avec le pouce sur la bouche, au mot *Aperi* de la prière précédant l'office.

Q. — Depuis la suppression des ondoiements ordonnée par le nouveau Code, plusieurs familles sont tentées de retarder trop longtemps la célébration du baptême, sous prétexte d'attendre l'arrivée du parrain, qui voyage au loin... On a beau leur dire que ce parrain éloigné peut être vraiment parrain quoique absent, par procuration. Rien n'y fait, et comme la célébration du baptême coïncide avec un repas de famille, on retarde facilement le sacrement pour que le vrai parrain puisse avoir sa part et dans le sacrement et au repas.

On a pensé qu'on les amènerait plus facilement à faire baptiser leurs enfants dès leur naissance, si on pouvait organiser une cérémonie spéciale de présentation de l'enfant à l'église, lors de l'arrivée du parrain. L'*Ami* pourrait-il indiquer un cérémonial convenable à

1 Tit. xiii, n. 1.
2 *Ibid.* et Tit. xiv, n. 1.
3 Tit. xv, n. 2.
4 S. R. C., 20 déc. 1864, n. 3127 ; 13 avril 1867, n. 3156.